

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°08 / automne 2018



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**La Voie du Tram, premier tronçon
de la piste cyclable intercommunale**



TRAVAUX VILLE

**Un réseau d'assainissement
entretenu**



VILLAGES

**Coisevaux, requalification
de la rue des Murgers**

pays
d'Héricourt
communauté de communes

MAGAZINE D'INFORMATION
de la COMMUNAUTÉ de
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
et de la
VILLE D'HÉRICOURT
Pages d'actualités des VILLAGES

W
VILLE DE
HERICOURT
70 400

ACTEMIUM s'installe aux Guinnottes

ACTEMIUM, filiale industrielle du groupe VINCI, a décidé de s'installer sur la zone d'activités des Guinnottes II. Le futur bâtiment de l'entreprise disposera d'une surface de 2 091 m² et sera implanté sur le lot 4 situé à côté de la société X-NOV.



Construction aux Guinnottes du Bâtiment ACTEMIUM

ACTEMIUM est la marque de VINCI Energies, dédiée à la fabrication industrielle. Elle est un acteur international de l'industrie intelligente et compte 350 entreprises dans 40 pays à travers le monde.

Les Guinnottes, un site idéal pour ACTEMIUM.

L'antenne belfortaine d'ACTEMIUM, actuellement basée sur le site du Techn'Hom, a pris contact avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour s'installer aux Guinnottes. En effet, l'entreprise qui connaît un fort développement préfère investir dans la réalisation d'un bâtiment plutôt que de louer des locaux

supplémentaires à Belfort. L'antenne belfortaine d'ACTEMIUM compte pour l'heure 55 salariés et envisage de recruter 10 personnes à l'horizon 2020. L'entreprise a d'ailleurs engagé un partenariat avec Pôle Emploi, la Région Bourgogne Franche-Comté et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie pour former des jeunes de niveau baccalauréat. Un permis de construire a été déposé au mois de février 2018 pour la construction aux Guinnottes d'un bâtiment de 2 091 m² (1 500 m² d'atelier et 591 m² de bureaux et locaux sociaux). Le prix de vente du lot cédé à ACTEMIUM a été fixé à 143 640 € HT.

ACTEMIUM, une entreprise au service de la performance industrielle.

ACTEMIUM est une société qui propose à ses clients industriels des solutions sur mesure pour répondre aux enjeux des mutations technologiques du monde de l'industrie.

La vocation de cette entreprise de pointe est multiple. La société conçoit, réalise et maintient des installations générales industrielles, des automatismes de production, et met en œuvre des solutions de génie thermique. L'entreprise est experte en de nombreux domaines : automatisme, informatique industrielle, robotique, pneumatique et hydraulique, réseaux primaires et secondaires fluides et électricité, soudure qualifiée... Les secteurs industriels où elle intervient sont nombreux et variés : automobile, agroalimentaire, énergie, métiers de l'eau... Elle compte d'importants clients, Renault, Peugeot, BASF, Cargill, Alstom, EDF, ...

ACTEMIUM, un acteur à la pointe de la maintenance industrielle.

ACTEMIUM est un acteur majeur de la maintenance industrielle en France et dans le monde. Les offres d'ingénierie, de contrat de maintenance et de réparation en atelier qu'elle propose s'adaptent à la demande des clients. Dans le secteur de la maintenance, l'entreprise compte 100 implantations dans 16 pays et emploie 6 000 collaborateurs. En France, la société est présente sur une quarantaine de sites. Ces sites français rassemblent 2 800 ingénieurs et techniciens spécialistes de la maintenance qui interviennent sur plus de 300 sites. Le futur site qui sera construit aux Guinnottes II fera partie intégrante de ce réseau de maintenance.

ACTEMIUM, filiale industrielle du groupe VINCI, a décidé d'implanter un site de maintenance industrielle dans la zone d'activités des Guinnottes. Dans ce but, elle a acheté à la CPH la parcelle de terrain située à côté de l'entreprise XNOV pour un montant de 143 640 € HT. Le futur bâtiment d'une surface de 2091 m² est actuellement en construction. A l'horizon 2020, 65 employés travailleront sur ce nouveau site.

Le développement économique constitue toujours une priorité forte de la CCPH. Trois entreprises importantes se développent ou s'installent :

- **ACTEMIUM, 55 salariés**, filiale du groupe Vinci a choisi la zone des Guinnottes II pour y installer ses activités de maintenance industrielle (automatisme, informatique industrielle, robotique etc), Il s'agit d'une entreprise de pointe.
- **CREATHES, 10 salariés**, entreprise spécialisée dans le domaine de la microencapsulation, a racheté une partie des anciens locaux de l'ADAPEI rue Marcel Paul pour y assurer son développement.
- Vous pouvez également apercevoir en bordure de la deux fois deux voies, à hauteur de l'hippodrome, l'extension de la société **ACIER PLUS** qui investit pour l'avenir. Cet investissement de **2,4 millions d'euros est porté par la Communauté de Communes** grâce au concours de la SEDIA. Les loyers perçus permettent de couvrir les emprunts réalisés avec un bail consolidé de douze ans.

Au surplus trois entreprises localisées aux Guinnottes s'étendent : tout d'abord les transports **IENN**, la société **PYRENNI** et enfin la société **ALIOS Ingénierie**.

En dernier lieu, cet été la CCPH a décidé d'installer à Echenans-sous-Mont-Vaudois **l'Odyssée du Cirque**.

Notre territoire est fier d'accueillir **cette association des arts du cirque qui compte cinq salariés et plus de deux cent cinquante adhérents**. Courant novembre, l'Odyssée du Cirque sera installée de manière provisoire aux Guinnottes II avant de rejoindre une plateforme définitive à créer à proximité immédiate sur la commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois.

Trois autres programmes importants sont en cours d'achèvement :

- le **troisième gymnase du Champ de Foire**,
- la piste cyclable de **l'ancienne voie du TRAM** qui relie Héricourt à Luze et Couthenans,
- le **bassin d'apprentissage** de la natation scolaire.

Trois importants chantiers sont en cours de préparation :

- le **parc urbain de la Lizaine**,
- la requalification urbaine de **l'avenue de Saint-Valbert** qui a été présentée aux riverains le 17 octobre 2018
- le parvis de la **Tour du Château**.

Notre ville agit et renforce tous les services à la population. La détermination des élus municipaux et intercommunaux rendent tous ces progrès possibles.

Au-delà de l'entretien de la voirie, pour la ville d'Héricourt de nombreux chantiers ont été achevés cette année :

- accessibilité de la Mairie,
- réfection de la toiture de l'église Saint-Christophe,
- toiture de l'école Borey,
- travaux routiers divers en particulier rue de la Cinquième DB et rue Rochet.

La **requalification urbaine du faubourg de Belfort** commencée au printemps par les réseaux, se poursuit avec la création d'un trottoir et des espaces publics ainsi que d'une liaison cyclable en site propre. Ces travaux se termineront au printemps 2019 par les enrobés de finition de voirie.

Au cours des 7 réunions publiques de quartiers organisées en octobre, j'ai évoqué tous les sujets de votre vie quotidienne.

L'entretien de la voirie demeure **une préoccupation importante** des habitants.



Au cours de ces rencontres les habitants évoquent aussi plus particulièrement deux sujets d'actualité :

- le **très haut débit internet**,
- le **développement de l'offre de transports collectifs**.

Nous y travaillons au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Pour le haut débit, la CCPH a provisionné sur son budget 2018 la somme d'un million d'euros pour adhérer à Haute-Saône numérique et notre territoire devrait être équipé d'ici 2020.

Pour les transports collectifs, nous œuvrons à la création d'un versement transports sur le Pays d'Héricourt qui permettra d'organiser des interconnexions avec Belfort, Montbéliard ainsi que vers l'hôpital à Trévenans et la gare LGV.

Au sein du pôle métropolitain « Belfort – Héricourt – Montbéliard » nous travaillons à la constitution d'un syndicat (loi SRU) qui rassemble les trois entités **AOM** (Autorité Organisatrice de Mobilité) pour coordonner et diversifier les offres de transports publics.

A l'approche des Fêtes de fin d'année, je vous invite aux festivités de la Saint-Nicolas, aux abords de la Tour du Château, qui cette année bénéficiera d'animations nouvelles.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt

**Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt**

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Jean-Claude KUBLER Maire de Châlonvillars

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Credits photos : Bernadette THEVENIN – André AUBERT – Jacques LODS

Impression : Imprimerie Estimprim / Dépôt légal : novembre 2018

ACIER PLUS : les travaux d'extension ont commencé

Installée dans la Zone Industrielle du Mont-Vaudois la société ACIER + souhaite développer son activité et a décidé d'agrandir les locaux qu'elle occupe. Les travaux de terrassement ont commencé mercredi 29 août 2018.



ACIER + : Construction du nouveau bâtiment

Ce projet qui vient de débuter consiste en la construction d'un nouvel hall de chargement et en l'agrandissement d'un hall existant, soit au total la création d'une surface supplémentaire de 1086 m². L'entreprise Monnier d'Argièsans a lancé les opérations avec les travaux de terrassement et de voirie.

Un projet à 2,4 millions d'euros.

La réalisation de cet important programme est estimée à 2,4 millions d'euros. Cette somme conséquente sera à la charge de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de la SEDIA (Société d'Economie Mixte spécialisée dans le secteur d'activité de la construction d'ouvrages de génie civil). La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dont la principale priorité est de maintenir l'activité et l'emploi a accepté cette demande d'extension et a étudié le meilleur moyen pour l'accompagner.

En contrepartie du financement de cette extension, la CCPH a obtenu un nouveau bail de douze années qui sera signé dès après réception des travaux pour un loyer annuel de 355 000 € versé par ACIER+ à la CCPH et à la SEDIA. Pour les contribuables du Pays d'Héricourt le coût de ces travaux n'aura aucune incidence puisque les loyers qui seront versés couvriront les échéances du prêt bancaire qui le financera.

ACIER + investit pour l'avenir.

ACIER + conçoit et réalise des pièces métalliques destinées aux marchés du ferroviaire, des machines agricoles, des engins de travaux publics et de levage, des camions, des ascenseurs et des installations pour l'énergie. Les pièces réalisées par ACIER + sont conçues afin d'être directement intégrées sur les lignes de montage de ses clients.

En 2017, ACIER+ a investi 2,5 millions d'euros pour son parc machine et 1,8 million d'euros en 2018. Ces investissements témoignent de la volonté de l'entreprise de pérenniser son activité à Héricourt. Grâce à ses investissements et à ses machines de découpe très haute performance ACIER + dispose d'un avantage concurrentiel dans le traitement des tôles de très fortes épaisseurs.

ACIER + a élaboré un projet d'extension des locaux qu'elle loue à la SEDIA dans le but de développer ses activités. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a répondu favorablement à cette demande qu'elle finance à hauteur de 2,4 millions d'euros. En contrepartie un nouveau bail d'une durée de douze années sera signé entre la CCPH et ACIER + à la fin des travaux. Les loyers perçus d'ACIER + par la CCPH couvriront le prêt bancaire qui a été contracté pour financer ces travaux.

Les Guinnottes, des entreprises qui investissent et se développent

Idéalement positionnées au cœur de l'Aire Urbaine, les entreprises du parc d'activités des Guinnottes I et II investissent et se développent.



Implantée en bordure de la RN19, la Zone d'Activités des Guinnottes profite d'un emplacement idéal. Proche des frontières suisses et allemandes et à proximité immédiate des bassins d'emploisetd'habitatdesagglomérations de Belfort et Montbéliard, elle permet aux entreprises qui y sont implantées d'accéder rapidement à l'A36 et à la gare LGV Meroux-Moval. Grâce à un aménagement soigneusement pensé, la Zone d'Activités des Guinnottes offre toutes les conditions de réussite pour les sociétés qui se sont installées depuis sa création en 2005. Actuellement les Guinnottes I et II comptent plus de 25 sociétés et plus de 400 emplois. Parmi toutes ces entreprises dynamiques et innovantes, certaines de par leur activité croissante, sont conduites à mener des travaux d'extension.

La société de transport IENN.

Spécialisée dans le secteur d'activité des transports routiers de frets interurbains, l'entreprise IENN est en activité depuis

le 17 février 1984. Installée depuis 2015 aux Guinnottes, où elle a fait construire deux bâtiments, l'entreprise qui emploie 19 salariés a décidé de s'agrandir et a commandé la réalisation d'une extension de 339 m² dont la finalisation est en cours pour y installer un atelier mécanique. La surface totale de l'entreprise est désormais de 4 064 m².

La société ALIOS Ingénierie.

Créée en 1995 cette société est spécialisée dans l'étude des sols et des sous-sols. Après avoir mesuré les caractéristiques mécaniques d'un sol, Alios Ingénierie est en capacité de délivrer des préconisations pour optimiser la conception de fondations les mieux adaptées à un projet donné : maisons individuelles, commerces, routes, viaducs, stations d'épuration. La réalisation d'une étude de sol est devenue indispensable lorsqu'elle n'est pas obligatoire selon les cas. Une étude de sol permet d'identifier les conditions de stabilité des ouvrages et d'en assurer

la pérennité. L'agence ALIOS Ingénierie a été installée aux Guinnottes en 2012. Son activité nécessite une extension de 124 m² de locaux industriels qui sont actuellement en cours de construction. Cette extension portera la surface totale de l'agence à 322 m².

La société PYRENNI.

PYRENNI est une entreprise spécialisée dans la conception d'équipements robotiques et automatismes. Elle s'est installée dans la zone d'activités des Guinnottes au mois d'août de l'année 2012. Les clients de cette entreprise sont entre autres, des sous-traitants du groupe PSA, pour lesquels elle conçoit des systèmes automatisés pour les lignes de montage. L'entreprise qui se développe a lancé ce printemps la construction d'une extension de 94 m² de son atelier. Cette extension portera la surface de l'atelier de l'entreprise à 244 m² et la surface totale du bâtiment à 318, 97 m².

La zone d'Activités des Guinnottes occupe une position stratégique. Au cœur de l'Aire Urbaine, à proximité immédiate des grandes voies de transport : LGV, A36, RN19, aéroport Mulhouse-Bâle, bien aménagée elle offre toutes les conditions aux entreprises qui y sont installées de se développer. Les entreprises ALIOS, PYRENNI et IENN qui ont fait le choix des Guinnottes développent leurs activités et agrandissent leurs locaux pour répondre à la demande. Leurs succès respectifs est aussi le succès du projet des Guinnottes.

A chacun son style, à chacun son escalier !

La SARL BCD spécialisée dans l'aménagement intérieur et la création d'escaliers design s'installera prochainement aux Guinnottes pour assurer son développement.



Escalier 2 quarts tournant, marches en bois, limons latéraux bois. Garde-corps fils métalliques chromés.

Actuellement résidente à Evette-Salbert, l'entreprise créée en 2005 par Olivier Marczak compte deux salariés et deux apprentis. L'entreprise a projeté la construction d'un bâtiment d'une surface de 600 m², qui lui permettra de développer son activité. L'arrivée de l'entreprise à Héricourt coïncidera avec l'embauche dans un premier temps de trois personnes : un soudeur, un menuisier et un peintre.

« L'essence même du Design réside dans l'art de rendre la complexité envoûtante » O. Marczak.

La SARL BCD réalise des escaliers depuis un peu plus de 10 ans et compte déjà deux cents réalisations à travers toute l'Europe. L'entreprise travaille le bois, l'acier, le verre et ne craint pas d'employer des matériaux composites, des résines et des bétons. Lorsque cela est nécessaire, la société n'hésite pas à travailler avec des partenaires. Elle réalise et conçoit le dimensionnement des escaliers qu'elle fabrique, en charge statique ou dynamique (vibratoire). Jusqu'à présent, la SARL BCD est intervenue dans les milieux les plus variés : immeuble parisien,

maison de campagne, île lointaine, chantier public... L'entreprise est en capacité d'organiser toutes formes de logistiques pour la conception, la réalisation et l'installation de ses créations.

« Un projet de qualité doit être innovant et insolite, en un mot, intemporel » O. Marczak.

L'entreprise guide ses clients dans leurs choix, suivant leurs critères et leurs contraintes comme par exemple l'espace dans lequel sera installé le futur escalier, cave, grenier... mais aussi suivant l'esthétisme des lieux, contemporain, art et déco, art nouveau, high-tech... BCD alloue ses services pour tous les budgets. Elle propose des escaliers intérieurs ou extérieurs, des garde-corps intérieurs ou extérieurs, le mobilier pour accompagner l'escalier, le design et les études de dimensionnement. Les clients de la SARL BCD peuvent être des particuliers, des professionnels, architectes, maîtres d'œuvres, décorateurs, ...

Pour chaque escalier une étude CAO (Conception assistée par Ordinateur) est conduite afin de déterminer les lignes optimales, les épaisseurs et la robustesse. Un avant-projet sous forme d'images numériques est toujours réalisé avant la fabrication de l'escalier.

Basée à Evette-Salbert, dans le Territoire de Belfort, la SARL BCD est une société spécialisée dans la conception et la fabrication d'escalier. BCD a décidé de s'installer aux Guinnottes où elle a programmé la construction d'un bâtiment de 600 m² qui va lui permettre de développer ses activités. Installée aux Guinnottes, l'entreprise emploiera trois nouveaux salariés : un soudeur, un menuisier et un peintre.

**RENSEIGNEMENT ET CONTACT : Olivier Marczak – 7, rue de la Vierge – 90 350 Evette-Salbert
Tel. 03 84 26 53 35. <http://www.escalier-design.fr/>**

Soutenir le commerce et l'artisanat du Pays d'Héricourt

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient activement l'artisanat et le commerce de son territoire et a recruté pour ce faire un agent chargé du développement artisanal et commercial qui anime le dispositif FISAC.



Fabien METHIA, anime le dispositif FISAC

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) est un dispositif mis en place par l'Etat pour la création, le maintien, la modernisation, et la transmission d'entreprises ou de commerces. Ce dispositif vise aussi à la préservation et au développement des entreprises de proximité et a également pour vocation d'apporter une réponse appropriée aux menaces qui pèsent sur l'existence des services artisanaux et commerciaux de proximité dans les zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques.

Constituer un dossier de demande de subvention.

Les commerçants et artisans désireux de constituer un dossier de demandes de subventions dans le cadre du dispositif FISAC, peuvent prendre contact auprès de Fabien METHIA qui a été recruté par la CCPH avec l'appui financier de la ville d'Héricourt et de l'association des commerçants APACH pour les assister dans leurs différentes

démarches. Installé au centre ville d'Héricourt, dans un local spécialement aménagé à cet effet, au 31 de la rue du Général de Gaulle, Fabien METHIA leur apportera toute l'aide et tous les conseils dont ils ont besoin.

Accompagner, promouvoir et développer les activités artisanales et commerciales de proximité.

L'aide à l'investissement du FISAC s'ajoute aux aides apportées sur le Pays d'Héricourt par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et par la ville d'Héricourt. Cette aide se concrétise sous la forme d'une subvention dont le montant est fixé suivant l'opération et le montant de la dépense.

Cet appui s'adresse à toutes les entreprises commerciales, artisanales ou de services sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, à l'exclusion des pharmacies, des professions libérales et des activités liées au tourisme. Les projets sont subventionnables s'ils sont

économiquement viables, n'induisent pas de distorsion de concurrence et s'appuient sur des besoins identifiés.

Trois types de dépenses sont éligibles :

- Des investissements relatifs à la modernisation des entreprises et des locaux ainsi que des équipements professionnels.
- Des investissements relatifs à la sécurisation,
- Des investissements pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le montant des dépenses éligibles est compris entre 3 000 € et 30 000 € HT. Les subventions peuvent être au maximum de 40 à 60 % selon le type des dépenses.

Il est par ailleurs vivement recommandé aux artisans et commerçants intéressés par ce dispositif de ne pas commencer de travaux avant l'accord du FISAC et de la CCPH.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt soutient activement l'artisanat et le commerce des 24 communes de son territoire. Pour tenir cette politique, elle a recruté Fabien METHIA, agent chargé du développement artisanal et commercial qui a pour mission d'accompagner les artisans et les commerçants dans leurs différents projets d'extension et de modernisation. A ce jour 4 dossiers ont été instruits et approuvés par la comité de pilotage.

CONTACT :

Fabien METHIA chargé de mission FISAC du Pays d'Héricourt

31 rue du Général de Gaulle - 70400 Héricourt - Tel. 03 84 46 98 70 / 03 84 46 89 59 – fisac@payshericourt.fr

Lundi et mardi de 9h15 à 12h et de 14h15 à 17h

La voie du Tram, premier tronçon du réseau cyclable intercommunal

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a commencé à réaliser son programme de pistes cyclables avec l'aménagement de l'ancienne voie du Tram sur une longueur de 4 253 mètres.



Voie du Tram : la nouvelle piste cyclable

Les travaux de transformation de l'ancienne voie du Tram en piste cyclable se sont déroulés du mardi 25 septembre 2018 au vendredi 05 octobre 2018. Ils ont consisté, pour la partie la plus visible pour le public, en la pose d'un revêtement de macadam sur la totalité de l'ancienne voie Tram qui conduit d'Héricourt à Couthenans.

Ce revêtement de qualité, soigneusement posé par l'entreprise CLIMENT TP permettra aux cyclistes mais aussi aux piétons de se déplacer en toute sécurité.

4 253 mètres de piste cyclable

Ce premier tronçon d'une longueur de 4 253 mètres s'inscrit dans un projet ambitieux, qui vise à terme, à donner aux habitants du Pays d'Héricourt une alternative au « tout voiture ». En effet le schéma local des voies cyclables du Pays d'Héricourt sera constitué d'itinéraires préexistants et de nouveaux itinéraires. Reliés ensemble, ces réseaux anciens et nouveaux, formeront un maillage cohérent et structurant qui permettront aux habitants de se déplacer

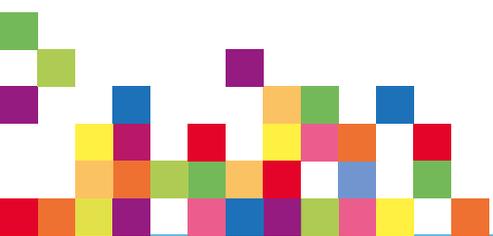
en bicyclette sur l'intégralité du territoire intercommunal.

Au terme de sa réalisation, le réseau cyclable intercommunal de la CCPH sera connecté aux réseaux cyclables des territoires voisins de l'Aire Urbaine, de telle sorte que les cyclistes du Pays d'Héricourt, rejoindront sans aucune difficulté « la Coulée Verte » ou « l'Euro Vélo-Route ». Le réseau cyclable intercommunal valorisera les potentialités touristiques et patrimoniales du Pays d'Héricourt tout en s'inscrivant dans une dynamique de développement durable.

Pour mémoire l'aménagement de la voie du TRAM s'est effectué de la manière suivante :

- Héricourt : 1,960 km soit 46 %,
- Luze : 1,917 km soit 45 %,
- Couthenans : 376 mètres soit 9%.

La commune de Couthenans a décidé que le tracé, bien que plus important en terme de longueur sur la commune de Luze, bénéficiait davantage à la commune de Couthenans, c'est pourquoi celle-ci a pris en charge un forfait de 5 000 € de ce qui est à la charge de la commune de Luze. La répartition du reste à charge entre la CCPH et les communes est de 50/50 dans la limite de 15% du coût projet.



FINANCEMENT VOIE DU TRAM

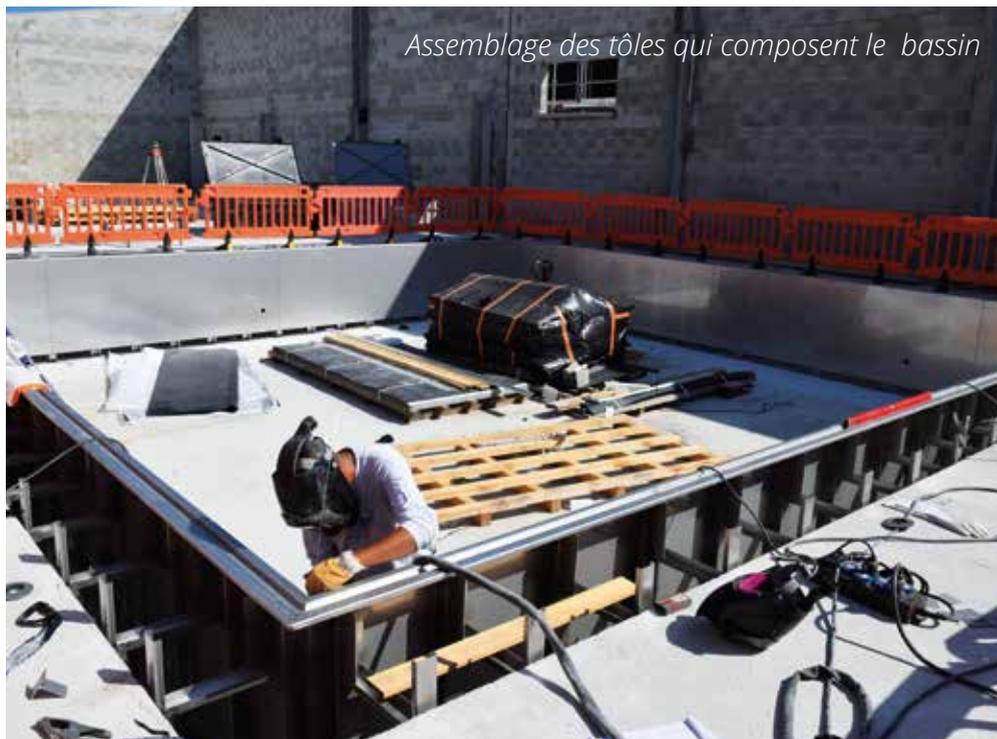
DEPENSES HORS TAXES		RECETTES		Taux
Etude Schéma Local	14 000 €	DSIL (contrat de ruralité)	78 400 €	35 %
Travaux	170 000 €	Région Bourgogne Franche Comté	44 800 €	20 %
Maîtrise d'œuvre	16 800 €	Département Haute-Saône	33 600 €	15 %
Imprévus	23 200 €	CCPH et Communes	67 200 €	30 %
TOTAL	224 000 €	TOTAL	224 000 €	100 %

Un petit plongeon technique

Les enfants des écoles du Pays d'Héricourt vont très prochainement profiter d'un nouveau bassin pour apprendre à nager. Commencés au mois d'octobre 2017, les travaux avancent à très bon rythme et devraient s'achever au 1^{er} trimestre 2019.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire du 08 décembre 2016, le nouveau bassin sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires du Pays d'Héricourt et pour les élèves de 6^{ème} du Collège Pierre et Marie Curie. Ce projet dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Sautereau a été soigneusement réfléchi. Les solutions techniques qui ont été retenues sont adaptées aux besoins des enfants et aux moyens financiers de la collectivité. C'est pourquoi l'équipement a été conçu avec deux bassins distincts en acier inoxydable, l'un de 9mX9m et l'autre de 12,60m X 6,40 m avec une profondeur de 1,25m pour chacun.

Les avantages des bassins en inox. Un bassin en acier inoxydable est composé de tôles soudées entre elles, qui forment une cuve totalement étanche et qui n'est pas sujette à des fissures et à un vieillissement prématuré. La Communauté de Communes du



Pays d'Héricourt a retenu cette option car elle a pris la réelle mesure des coûts d'entretien d'une piscine qui vieillit mal avec des problèmes de fuites, de carrelage qui se décolle, de joints à refaire régulièrement. Il faut alors gérer les arrêts techniques qui durent longtemps et remplir à nouveau le bassin...

Par ailleurs en matière d'hygiène, l'inox qui n'est pas poreux se nettoie très vite et le gain de temps est très important au moment des vidanges. Cette facilité d'entretien et de nettoyage contribue à réduire nettement les coûts d'exploitation comparée à une structure carrelée.

Principes de construction.

La technologie des bassins inox est de plus en plus répandue en France. L'entreprise Baudin-Châteauneuf, présente sur le marché des piscines

publiques depuis plus de quarante ans a créé une filiale exclusivement dédiée à la fabrication de bassins en inox : BC INOXEO. Cette filiale, implantée à Châteauneuf-sur-Loire, a réalisé durant les mois de juillet et août 2018 les deux bassins inox. La construction de chaque bassin a été réalisée par la pose de plaques d'inox sur des bajoyers (mur latéral d'un bassin) ; ces plaques en acier inoxydable d'une épaisseur de 2,5 mm ont été soudées au TIG, un procédé de soudage à l'arc avec une électrode non fusible. La réalisation des deux bassins a nécessité 1 000 heures de travail.

Le Bassin d'apprentissage de la natation scolaire est un programme à 1,6 million d'euros, une dépense subventionnée à 80 %. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt finance ce projet à hauteur de 20 % soit 330 000 €.

Ce nouvel équipement a été conçu avec deux bassins en acier inoxydable. L'inox est un matériau particulièrement adapté à la piscine et possède de nombreux avantages : Une parfaite étanchéité - Un matériau inaltérable dans le temps - Un coût d'exploitation optimisé - L'hygiène des bassins - Une valeur résiduelle de l'inox en fin de vie.

Hériva renouvelle sa flotte

Service de Transport à la Demande, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, Hériva fonctionne depuis le mois d'avril 2010. Ce service est accessible à tous les habitants du Pays d'Héricourt.



La nouvelle flotte HÉRIVA

Le transport à la demande (TAD) a été mis en place sur le territoire intercommunal afin de faciliter la mobilité des habitants et offrir de nouvelles alternatives de déplacement. Ce service de transport personnalisé est ouvert à tous et pour en bénéficier il suffit de réserver par téléphone ou par courriel. (Cf bandeau ci-dessous)

Le TAD Hériva permet de se déplacer de point d'arrêt à point d'arrêt sur la totalité du territoire communautaire, de se rendre aux portes de l'Aire Urbaine et rejoindre les réseaux de transport du Pays de Montbéliard (Compagnie de Transport du Pays de Montbéliard

arrêt Mittan) du Territoire de Belfort (OPTYMO arrêts Essert et Bavilliers) et du réseau ferré Train Express Régional à la gare d'Héricourt.

Hériva, le transport à la demande adapté aux besoins de tous.

L'adhésion au service de TAD est gratuite mais obligatoire, il est nécessaire de retirer une carte au siège de la Communauté de Communes. Le service Hériva fonctionne de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi.

Sur le territoire de la CCPH le service coûte 1,50 € le trajet par carnet de 10 tickets et 2 € le trajet en achat à l'unité. Le service est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, un accompagnateur est obligatoire pour les moins de 12 ans. Le titre « Pass'ok » permet d'accéder de manière illimitée aux réseaux de l'Aire Urbaine, les tarifs sont

consultables sur le site internet de la CCPH (Cf bandeau ci-dessous).

Hériva est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) déclarées par avis médical. Pour en profiter les PMR doivent constituer un dossier d'inscription à retirer au siège de la CCPH ou par internet.

Une flotte renouvelée en 2017.

Conformément au marché passé avec SYNERGIP, qui est le prestataire retenu par la CCPH pour assurer le TAD, deux véhicules sur les trois que compte le parc Hériva ont été renouvelés. Il s'agit de deux minibus de type Master, réceptionnés en 2017, ils sont entièrement aménagés pour le transport des PMR. Le troisième véhicule, un monospace de type Partner sera quant à lui remplacé avant la fin de l'année 2018.

Hériva solutions déplacement / Pays d'Héricourt

Pour s'inscrire au service et obtenir sa carte d'adhérent :
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
Maison du Territoire - 3 rue Martin Niemöller - 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 98 70 - <http://www.cc-pays-hericourt.fr>

Pour réserver un transport :
Tél : 0 810 070 400 - Mail : hericourt@synergihp.fr

Jardins du Montvaudois : des légumes bios, locaux et solidaires !

Proposer des paniers de légumes bio à des adhérents consomm'acteurs en aidant des personnes en situation précaire à retrouver le chemin de l'emploi, c'est l'objectif de l'association des Jardins du Montvaudois.

Association loi 1901 à but non lucratif, créée en 2001, les Jardins du Montvaudois font partie du réseau Cocagne qui compte en France une centaine de jardins à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

L'association produit et distribue des légumes bio sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs. Avec cette activité les Jardins du Montvaudois offrent la possibilité à des personnes en difficulté de trouver un emploi et d'envisager un projet personnel d'insertion professionnelle.

Une exploitation agricole spécialisée dans le bio.

Le siège de l'exploitation est situé à Héricourt dans le quartier de la Charine au 20 de la rue Blaise Pascal. Avec 4,5 hectares, les Jardins du Montvaudois proposent une production diversifiée à leurs adhérents. Ces légumes cultivés avec des méthodes naturelles et respectueuses de l'environnement sont livrés chaque semaine sur 13 points de dépôts.

Le personnel est souvent un public sans expérience professionnelle. L'association vise à donner à ces



Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône en visite aux Jardins du Montvaudois

personnes les moyens de suivre un programme journalier de tâches à réaliser et surtout d'acquérir des compétences utiles en d'autres cadres professionnels. Pour ce faire, chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé et de formations adaptées à ses besoins.

Les Jardins du Montvaudois se développent.

La pérennité des Jardins du Montvaudois est très liée aux aides publiques de la CCPH, de la Ville d'Héricourt, du Département de la Haute-Saône et de l'Etat, mais l'association se doit aussi d'effectuer les efforts nécessaires à sa survie et c'est pourquoi elle a dû étendre sa surface exploitée pour augmenter sa capacité de production.

A cet effet, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la commune de Verlans ont acheté 4 hectares de terre en limite des territoires des communes de Trémoins et de Verlans. L'entreprise agricole, la SARL SCHORI est intervenue pour labourer la prairie et un forage est envisagé pour capter une source et créer une retenue d'eau. Dans un premier temps une culture de plein champ sera développée et dans un second temps sera mise en place une culture en tunnel.

Les jardins du Montvaudois assurent la production et la livraison de légumes biologiques et permettent à des personnes en difficulté de bénéficier d'un contrat de travail. Les jardins du Montvaudois, chantier d'insertion, produisent des légumes certifiés en Agriculture Biologique (AB) et en assurent la livraison auprès d'un réseau d'adhérents-consommateurs. Pour assurer sa pérennité l'association a développé ses zones de cultures à Trémoins et Verlans.

Contact : 20 rue Blaise Pascal - 70400 Héricourt / Tél. 09 61 04 54 95 Fax. 03 84 46 72 29

Collège Pierre et Marie Curie, la rentrée en musique

Les enfants scolarisés au Collège Pierre et Marie Curie ont fait leur rentrée lundi 03 septembre 2018. Les élèves de sixième ont été accueillis en chansons par leurs aînés de la chorale.



Julien Jacquot accueille les élèves en chansons

Pour la seconde année consécutive, les choristes de la Chorale du Collège, dirigés par Julien Jacquot, leur chef de chœur et professeur de musique, ont fêté la rentrée en musique et ont accompagné en chansons les sixièmes qui effectuaient leurs premiers pas au Collège. Ce petit moment musical et amical, d'un peu plus d'une heure a donné du courage aux jeunes

arrivants qui ne manqueront pas de s'intégrer rapidement dans leur nouvelle vie de collégien.

Au terme de cet intermède musical, le Principal du Collège Pierre et Marie Curie, Vincent Boissenin, entouré de ses équipes pédagogiques et administratives, a prodigué à l'ensemble des élèves ses meilleurs conseils pour qu'ils puissent connaître une année scolaire heureuse et couronnée de succès. Aussi le Principal a invité les nouveaux élèves de 6^{ème} à rejoindre la chorale qui est l'identité particulière de l'établissement.

Un nouveau projet d'établissement.

Le Principal a profité de l'instant de cette rentrée pour annoncer la finalisation de l'écriture du projet d'établissement. Ce projet comprend quatre axes fondamentaux et précis pour que les élèves et les professeurs travaillent dans le même sens. Tout d'abord, la prise en charge des élèves qui connaissent des difficultés, l'ouverture culturelle afin que tous les élèves soient concernés par la vie du collège et par les enseignements qui y sont dispensés, le renforcement de la confiance avec les parents par des contacts réguliers et pour finir le bien-vivre ensemble avec le respect des droits et des devoirs de chacune et chacun.

Le dispositif « Devoirs faits » qui était déjà en place sera renforcé. Il s'agit de petits groupes composés au maximum de huit élèves qui sont accompagnés par des professeurs et des enseignants pour effectuer leurs devoirs.

La classe football se développe et compte déjà plus de trente élèves, l'activité théâtre rencontre auprès des collégiens de plus en plus de succès. La chorale demeure quant à elle l'activité principale du Collège. Cette année plusieurs voyages scolaires sont programmés : Paris, Berlin, Andalousie, Toscane, ...

Pour l'année scolaire 2018/2019 le Collège Pierre et Marie Curie compte 756 élèves et 55 enseignants. Le nombre de demi-pensionnaires est environ de 500.

Le collège c'est aussi :

- une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (U.L.I.S)
- une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (S.E.G.P.A)
- des classes bi-langues dès la 6^{ème}
- une section sportive (football)
- des stages en entreprise
- des séjours linguistiques et culturels (Allemagne, Angleterre, Grèce, Italie, Espagne)
- une chorale, ...

Collège Pierre et Marie Curie - rue Pierre et Marie Curie - 70400 Héricourt

Tél. 03 84 46 65 80

École de musique du Pays d'Héricourt

2, rue du 47^{ème} régiment d'artillerie - 70400 Héricourt - tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

AGENDA DES ACTIVITES MUSICALES D'OCTOBRE 2018 A MAI 2019

DÉCEMBRE 2018	Samedi 15	Salle-Jean Robein – 16h30	Audition de la classe d'orgue
	Samedi 15	La Cavalerie – 20h30	Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie avec la participation de l'ensemble de saxophones Octoplus'Si
JANVIER 2019	Samedi 19	Salle Jean Robein – 14h30 (à confirmer)	Audition de la classe de saxophone (élèves de Cycle II) accompagnement piano Hélène Martel-Dereux
	Samedi 19	Salle des Fêtes – 16h00	Concert des orchestres d'élèves au profit des Restos du Coeur
	Dimanche 27	Salle Jean Robein – 16h00	Concert « <i>Jeunes Solistes</i> » de l'Ecole de Musique – invité : Aurélien Perdreau (percussions)
FÉVRIER 2019	Samedi 9	Salle Jean Robein – en journée	Concours de trompette du Grand Est
	Samedi 9	La Cavalerie – 20h30	Concert de gala de l'OSM Brass en partenariat avec Musiques en Pays d'Héricourt
	Dimanche 10	La Cavalerie (horaire à préciser)	Suite du concours et concert de clôture du concours avec remise des prix
	Vendredi 15	14h00 et 16h30 (spectacles pour les enfants des écoles)	Spectacles « <i>le Roman du Renard</i> » de C.H. Joubert par les professeurs et des classes de CE1 et CE2 des écoles Grandjean et Ploye
	Du 18 au 22	Salle Jean Robein – 18h00	Stage d'orchestre d'harmonie junior avec concert de clôture le vendredi 22
MARS 2019	Samedi 16	Salle Jean Robein – 15h00	Audition des classes de percussions et saxophone (élèves de 1 ^{er} cycle)
	Mardi 19 et mercredi 20	L'Arche de Bethoncourt – 20h00	Comédie musicale « <i>La Mélodie du Bonheur</i> » : l'orchestre d'harmonie en partenariat avec les classes de chant et de danse du CRD de Montbéliard, et une partie du groupe « <i>Les Burlesques</i> »
	Vendredi 22	Caveau – Delle - soirée	Concert de l'atelier jazz dans le cadre des « <i>Rencontres des ateliers régionaux</i> »
	Vendredi 29	3 séances à La Cavalerie pour les enfants des écoles (9h00 / 10h15 / 14h00)	« <i>La Musique de l'après Grande Guerre</i> » Concert des professeurs à destination des classes de CM2, 6 ^{ème} , 5 ^{ème} et tout public en partenariat avec une partie du groupe « <i>Les Burlesques</i> »
	Samedi 30	Spectacle tout public La Cavalerie – 20h30	
AVRIL 2019	1 ^{ère} semaine du mois	En journée	Portes Ouvertes aux écoles (présentations et essais d'instruments)
MAI 2019	Samedi 10	Champagney – 20h30	Concert de la chorale A'Chor avec l'Atelier Jazz de l'école de musique
	Samedi 18	La Cavalerie – 10h30	Projet intergénérationnel entre une classe de CM2 de l'école Ploye et 12 retraités issus du groupe « <i>Les Burlesques</i> » / Création d'un spectacle sur les chansons de Ray Ventura (chant, théâtre, mise en mouvements, ...)
	Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19	La Cavalerie – 20h00 les 17 et 18/05, 16h00 le 19/05	« <i>Hairspray</i> » comédie musicale interprétée par le groupe Choreia en partenariat avec le Swing Jazz Orchestra du CRD du Grand Belfort
	Mercredi 29	Théâtre de Vesoul	

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

« On oublie parfois qu'une des grandes libertés, antérieure à l'expression des Droits de l'homme, c'est celle d'aller et venir », c'est ainsi que Jacques Lévy professeur de géographie et d'urbanisme à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne a ouvert les débats lors de la tenue du grand forum de la mobilité, organisé par Libération, en février dernier. Une petite phrase bien choisie qui illustre une vérité essentielle.

Liberté, Egalité, Mobilité. Le droit à la mobilité est un droit fondamental. Or la ville d'Héricourt porte le bonnet d'âne et termine à la dernière place. Héricourt est la seule commune, au sein de l'aire urbaine, à ne pas être connectée par des transports en

commun public. Nous rappelons qu'Optimo s'arrête à Argiesans et la CTPM à Bethoncourt. Le pays d'Héricourt a mis en place le transport à la demande (Heriva), c'est une bonne chose, mais ne remplacera jamais un transport régulier entre Héricourt et les communes de l'aire urbaine. Et ce n'est pas avec le maire d'Héricourt, président de la CCPH que cela va s'améliorer puisqu'il a déclaré, récemment, publiquement (Est Républicain du 20/10/18) : « *Jamais, il n'y aura de transport urbain régulier sur la ville, seule une ligne pour l'hôpital Nord Franche-Comté est à l'étude pour fin 2019* ». Ces propos montrent un profond mépris à l'égard des habitants, notamment

des plus fragiles et des personnes âgées. Il devrait savoir que 25% des français ont refusé un emploi à cause de la difficulté de se déplacer !

Il reste aussi totalement insensible à la dégradation de l'air que nous respirons dans notre région.

Ce qu'un responsable politique devrait, au contraire, faire dans notre région, c'est travailler à la création d'un service public de transport en commun unique de l'aire urbaine où le pays d'Héricourt serait au centre et où le tramway aurait sa place. Ne pas s'intéresser à la mobilité de ses concitoyens, c'est les priver d'une liberté fondamentale.

« HAIRSPRAY »

Brillante et rythmée, la pétillante comédie musicale « Hairspray » sera présentée au printemps 2019 par le Chœur Choreia, à la Cavalerie, à l'occasion de trois représentations.

Un spectacle qu'il s'agira de ne surtout pas manquer.



Le Chœur Choreia à la Cavalerie

Cette comédie musicale tirée du spectacle de Broadway créée en 2002 par Marc Shaiman, Thomas Meehan et Mark O'Donnell, adaptée du film de John Waters (1988), investira la scène de la Cavalerie. Avec ses chorégraphies endiablées, ses chansons entraînantes et son humour ravageur, elle enchantera à coup sûr le public du Pays d'Héricourt.

L'histoire se déroule dans les années 1960 à Baltimore. Tracy est une lycéenne enveloppée et pleine de vie. Fan inconditionnelle du « *Corny Collins Show* » l'émission de télévision phare chez les jeunes de Baltimore, elle attend que sa vie commence réellement en rêvant du beau Link, l'idole masculine du show... Contre l'avis de sa mère : « les gens comme nous on ne les met pas à la télé ou pour s'en moquer » Tracy se présente au casting pour intégrer l'équipe de jeunes danseurs de l'émission. Elle parvient à se faire remarquer et devient une vedette mais son engagement contre le racisme anti-noirs lui attire des ennuis...

Un conte progressiste.

« *Hairspray* » ressuscite les années 1960 faussement naïves, pétillantes et sucrées des Etats-Unis ségrégationnistes où, derrière les sourires appuyés du rêve américain, se cachent de vrais débats de société comme le racisme, l'intolérance et le conflit qui oppose les conservateurs et les progressistes au sujet de l'intégration des personnes de couleur. La musique, la danse et l'humour deviennent alors des instruments pour exprimer l'esprit de rébellion et communiquer les valeurs qui sont les piliers essentiels de la démocratie.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, entouré de ses élèves et de ses musiciens, accompagné de professionnels reconnus, et en partenariat avec le Big Band de Jazz du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Belfort, Dominique Defaux, Directeur de l'Ecole de Musique du Pays d'Héricourt, travaille avec toute la fougue et l'enthousiasme qui le caractérisent à la réussite de ce spectacle.

Ce nouveau spectacle de Choreia sera organisé en partenariat avec Culture 70 et recevra une aide de 4000 euros du département de la Haute-Saône.

« Les Burlesques sont rocks (ou presque) »

En première partie des représentations de ce futur spectacle, qui seront données à Héricourt, à la Cavalerie, vous retrouverez avec joie la troupe des « Burlesques » de l'atelier chanson qui présentera pour votre plus grand plaisir son nouveau show : « Les Burlesques sont rocks (ou presque!) ». Un voyage très rock'n'roll, à leur manière, dans les années 1980.

Les spectacles « HAIRSPRAY » et « Les Burlesques sont rocks (ou presque !) » se dérouleront à la Cavalerie les :

- Vendredi 17 mai 2019 à 20h00
- Samedi 18 mai 2019 à 20h00
- Dimanche 19 mai 2019 à 16h00

Et à l'extérieur du Pays d'Héricourt :

- Mercredi 29 mai 2019 à 20h00 au théâtre Edwige Feuillère à Vesoul
- Samedi 1^{er} Juin 2019 à 20h00 à la Maison du Peuple à Belfort

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2018/2019 Programmation

■ PUTAIN DE GUERRE "LE DERNIER ASSAUT"

Spectacle organisé en partenariat avec la Ville d'Héricourt dans le cadre de la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre.
DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 à 16h00
La Cavalerie - HERICOURT



■ OSM BRASS "CONCERT DE GALA"

SAMEDI 09 FEVRIER 2019 à 20h30
La Cavalerie - HERICOURT



■ LA QUINTE "DEBOIRES ET MAUX D'AMOUR"

SAMEDI 09 MARS 2019 à 20h30
Salle des Fêtes - AIBRE



■ QUATUOR FROBERGER "UN VOYAGE MUSICAL AU COEUR DE L'EUROPE BAROQUE"

SAMEDI 26 JANVIER 2019 à 20h30
Salle des Fêtes - HERICOURT



■ KANTA CHANTS TRADITIONNELS BASQUES

SAMEDI 06 AVRIL 2019 à 20h30
Salle des Fêtes - HERICOURT

MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

CONTACTS : Secrétariat :
35 rue du Dr Gaulier
70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54
@ : claud.jeandel.h@orange.fr

RÉSERVATIONS : Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

L'Odyssée du Cirque choisit le Pays d'Héricourt

En activité depuis une vingtaine d'années dans le Territoire de Belfort, l'Odyssée du Cirque, vient s'installer à Echenans-sous-Mont-Vaudois. Cette implantation renforcera le dynamisme et l'attractivité du Pays d'Héricourt.



Odyssée du Cirque

Centre dédié à la formation des arts du cirque et à la programmation de spectacles vivants, l'Odyssée du Cirque était tenue de quitter le camp de base provisoire qu'elle occupait depuis 2016 à Bavilliers. C'est avec enthousiasme que la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'accueillir l'association et de l'installer sur des terrains qu'elle a acquis à l'entrée de la Commune d'Echenans, proches de la zone des Guinnottes II.

Créée en 1987 l'Odyssée du Cirque compte 5 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 350 000 € avec 250 adhérents en provenance de toute l'Aire Urbaine. Plus de 1 500 personnes et notamment des écoliers participent régulièrement aux différents ateliers et animations proposés par l'association, qui est partenaire officiel de l'Education Nationale dans de nombreux programmes éducatifs.

Pays d'Héricourt : un territoire dynamique, une terre de culture.

Cette installation, en cohérence avec la politique culturelle de la CCPH, renforcera le dynamisme du Pays d'Héricourt. En effet l'association vise à très moyen terme un agrément

comme centre régional de formation professionnelle des arts du cirque. Actuellement il n'existe en France que peu de centres de formation de ce type et aucun dans notre région. C'est pourquoi la Région Bourgogne Franche-Comté soutient l'association pour l'obtention de ce label. Cette labellisation apporterait à l'Odyssée du Cirque une notoriété nationale voire internationale qui rejaillirait de fait sur le Pays d'Héricourt.

Le site d'implantation, retenu et mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui en restera propriétaire, sera facile d'accès car à proximité de la RN19. Le cabinet héricourtois de maîtrise d'œuvre Delplanque-Meunier a proposé un projet d'aménagement qui a reçu la validation technique de l'Odyssée du Cirque pour l'installation de ses trois chapiteaux avec les équipements dédiés.

360 000 € pour renforcer l'attractivité. Quatre parcelles de terrain ont été acquises et un aménagement de voirie sera réalisé avec la création de 46 places de parking, d'une aire de retournement pour bus et d'un accès piétonnier joignant la zone d'activités commerciales des Guinnottes II.

Pour l'heure le coût de l'opération avant projet est estimé à 360 000 € HT. La charge financière pour la CCPH serait de l'ordre de 72 000 € sous réserve d'obtenir un taux de subvention de 80 %.

FINANCEMENT ODYSSEE DU CIRQUE

DEPENSES HORS TAXES		RECETTES		Taux
Acquisitions foncières	12 000 €	ETAT (DETR/FNADT)	108 000 €	30 %
Etudes et honoraires	18 000 €	Région Bourgogne Franche Comté	160 000 €	44 %
Travaux	310 000 €	CCPH	72 000 €	20 %
Imprévus	20 000 €	Département du Doubs	20 000 €	6 %
TOTAL	360 000 €	TOTAL	360 000 €	100 %

La déchetterie en action !

Inaugurée lundi 11 juin 2018, la nouvelle déchetterie implantée aux Champs de la Combe est un centre de tri qui optimise le recyclage des déchets et favorise l'économie sociale et solidaire.

Ce nouvel équipement réalisé dans un temps record, s'intègre parfaitement dans le paysage.

Dotée d'une superficie de 7500 m², la nouvelle déchetterie qui a coûté 800 000 € offre trois fois plus d'espace aux usagers. Avec 75 000 entrées annuelles, la déchetterie d'Héricourt est la deuxième du Département de la Haute-Saône en matière d'affluence et la troisième en matière de tonnage avec 5200 tonnes par an soit 247 kilos par habitant. Le taux de valorisation des déchets déposés par les particuliers est de l'ordre de 73 %, l'objectif à atteindre dans les mois à venir est de 80 %.

Valoriser les déchets, de nouvelles filières de recyclage.

Pour atteindre cet objectif, le nombre de filières de collecte a été porté à 35 et la déchetterie héricourtoise compte de nombreuses nouveautés comme par exemple :

- Une « ressourcerie » installée dans un bâtiment dédié à la collecte d'objets ou de meubles en bon état.
- Un local spécialisé dans la collecte de déchets ménagers spéciaux comme des peintures, des vernis, des aérosols, ...
- Une benne dédiée à la réception d'appareils électroménagers, rasoirs, cafetières, matériels informatiques, ...
- Un quai auvent pour collecter le plâtre et un dallage pour la mise en place de racks pour la collecte des huisseries.
- Des espaces aménagés pour mieux collecter le textile, le polystyrène, le papier, les huiles alimentaires et de vidange.

La Végéterie.

Le remplacement des bennes à quai par la création d'une aire de stockage des déchets verts appelée « Végéterie » a dès l'ouverture du site, immédiatement remporté l'adhésion de l'ensemble des usagers. Avec une surface de 1 000 m² elle satisfait tous les besoins.

En effet, les bennes autrefois dédiées à la collecte des végétaux étaient en période estivale rapidement remplies et les usagers contraints de revenir. La création de la Végéterie a considérablement amélioré la collecte. Les usagers déchargent leurs déchets végétaux à même le sol. Lorsque la plateforme est remplie, le SYTEVOM fait intervenir un broyeur qui réduit les végétaux en broyat. Ce broyat est ensuite livré aux agriculteurs locaux qui le mélangent aux effluents de leurs élevages pour obtenir un compost de qualité. Ce compost qui est un engrais naturel de très bonne qualité, est ensuite épandu sur les terres agricoles.



La Végéterie : broyage des déchets verts

La nouvelle déchetterie du Pays d'Héricourt dispose de 7 500 m², compte 3 salariés et 35 filières de collecte. Elle se distingue par sa Végéterie d'une surface de 1000 m² qui permet la collecte des végétaux sans interruption. L'accès au site s'effectue au moyen d'un badge. Les personnes demeurant sur le territoire de la CCPH n'ayant pas reçu ou perdu leur badge peuvent en faire la demande par internet : www.sytevom.org ou par tel. 03 84 76 93 09

Un été sous le signe des travaux

Durant toute la saison estivale, des chantiers publics de toutes natures ont foisonné sur l'ensemble du territoire communal. Le programme d'aménagement et de réfection de la voirie et des bâtiments communaux ont mobilisé d'importants moyens.

L'aménagement et l'entretien de la voirie communale ont été privilégiés car la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers constituent une priorité.

Aménagement de l'entrée de ville côté Belfort.

Commencée en avril 2018, la première tranche de travaux de requalification du faubourg de Belfort, qui concernait la reprise du réseau d'assainissement et la reprise du réseau d'eau s'est terminée après

19 semaines de travaux au mois d'août 2018.

650 000 € ont été investis dans la réalisation de cette première opération. La seconde tranche qui prévoit le recalibrage de la chaussée à 6 mètres de largeur, la création d'un trottoir sécurisé et des espaces verts, a débuté au mois de septembre 2018. La troisième tranche qui verra la reprise du revêtement de la chaussée sera réalisée au printemps 2019.



Entrée de Ville côté Belfort

Avec une enveloppe de 400 000 €, un effort tout particulier a été porté au programme d'entretien de la voirie communale. Ce programme de travaux a été défini en collaboration avec les membres de la commission des travaux qui a tenu compte avec la plus grande attention des demandes exprimées au quotidien par les administrés.

400 000 € inscrits au budget pour la voirie.

Nous vous livrons ici une liste non exhaustive des travaux qui ont été réalisés cet été :

- Rue Rochet et parking de la Grande Fontaine des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés (83 358 €),
- Rue de la 5^{ème} DB, réfection de la passerelle piétonnière,
- Rue des Ormeaux, réfection de l'enrobé du trottoir,
- Rue de la Tuilerie, le trottoir a été prolongé en remplacement des balises (2 104, 08 €),
- Rue Launay, réfection de l'enrobé,
- 42 rue Léon Blum, réfection du parking et de l'enrobé (14 310 €),
- Rue Sous Saroche, mise aux normes du dos d'âne (3 294 €).
- Rue des Carrières à Saint-Valbert, pose d'un enrobé bi-couche (9 216 €).
- Rue Jean Moulin, pose d'un enrobé bi-couche (5 850 €),
- Rue Sous Saroche et rue des Vanney, mise aux normes du dos d'âne (3 294 €),
- Rue Paul Verlaine à la rue Rimbaud, réfection de l'enrobé,
- Rue des Piffeaux et carrefour de la rue de la Libération, réfection de l'enrobé (9 282 €),
- Impasse Courbet, réfection de l'enrobé (3 024 €),
- Rue Renard, réfection de l'enrobé devant le transformateur (1 580 €)...

Par ailleurs 46 000 € ont été dépensés dans l'entretien des peintures routières.

Réfection d'une partie de la toiture de l'Eglise Saint-Christophe.

Une portion de la toiture de l'Eglise Saint-Christophe a été refaite, il s'agit de la partie comprise entre le chœur et les transepts.

Cette partie qui représente une superficie de 312 m² couverte en « shingle » était en mauvais état et comptait de nombreuses et importantes infiltrations.

Il a donc été décidé de remplacer cette partie abîmée de la toiture par des petites tuiles en accord avec la Commission Nationale des Monuments Historiques.

La pose de cette couverture en petites tuiles a été effectuée par l'entreprise STRAUBE installée à Arcey dans le département du Doubs.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 62 745 € TTC. 15 000 € de Dotation des Equipements des Territoires Ruraux ont été perçus de l'Etat. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône a été sollicité pour une subvention de 18 000 €.



Un réseau d'assainissement entretenu

Le bon fonctionnement de la station d'épuration de la commune nécessite un réseau d'assainissement en excellent état. Régulièrement des travaux d'entretien sont entrepris à cette fin.



Rue Gaullier, introduction du robot nettoyeur

Chaque année, des contrôles sont effectués sur le réseau d'assainissement afin d'en vérifier l'étanchéité. Il s'agit de vérifier qu'aucune fissure des tuyaux ne permette l'infiltration d'eaux de source dans le système de collecte des eaux de pluie et des eaux usées. Avec les nouvelles réglementations sanitaires en vigueur, ces infiltrations ne peuvent plus être tolérées car elles entraînent un dysfonctionnement de la station tout en augmentant sa charge de travail en cas de crue.

Une technique novatrice pour rénover les canalisations.

La détection et la réparation des fissures dans la canalisation contrôlée s'effectue en plusieurs étapes. Tout

d'abord, une caméra est envoyée dans la canalisation pour en évaluer l'état. Si la situation l'exige, un robot télécommandé est introduit dans la conduite ; équipé d'une fraise diamantée, il supprime tous les obstacles qui empêchent l'écoulement des effluents.

Après le fraisage, une gaine constituée d'un tissu en fibre de verre et d'un tissu feutre imprégné de résine polyester est introduite dans la canalisation via un regard de visite. La gaine est enroulée sur un manchon de caoutchouc placé à hauteur de la fissure à traiter sous contrôle télévisé. Le manchon est gonflé à l'air pour appliquer la gaine sur la paroi de la canalisation.

Des résistances électriques placées dans le manchon chauffent la gaine qui se fixe par polymérisation sur le tuyau. L'opération est réalisée autant de fois que nécessaire.

Des travaux répartis sur 5 secteurs.

Les travaux ont été répartis sur cinq secteurs :

- secteur n°1 : avenue Léon Blum – rue des Frères Lumière,
- secteur n°2 : avenue du Mont-Vaudois,
- secteur n°3 : rue de la 5ème DB,
- secteur n°4 : rue du docteur Gaullier,
- secteur n°5 : Byans Impasse du Touvet

Les travaux de réfection de l'assainissement héricourtois en quelques chiffres :

- 705 mètres linéaires de revêtement ont été découpés,
- 745 m³ de terrassement en fouille,
- 513 m³ d'enrobés posés,
- 1 495 mètres linéaires de conduite ont été curés sans ouvrir la chaussée en passant directement par les tuyaux existants.

Pour réaliser ces opérations, il a été nécessaire de dériver les effluents pour travailler dans des réseaux à sec. 95 mètres linéaires ont été chemisés en continu avec une gaine de 400 mm de diamètre et 145 mètres linéaires ont été chemisés avec une gaine de 500 mm de diamètre.

Le réseau d'assainissement de la Commune est entretenu régulièrement. Cet entretien est nécessaire au bon fonctionnement de la station d'épuration communale.

Le coût de ces travaux d'entretien s'est élevé à 255 486 € TTC. 50 % du montant de cette dépense a été financé par l'Agence de l'eau.

L'ESAT a célébré son 30^{ème} anniversaire

Les employés et leurs familles, les responsables de l'ADAPEI PRO 70 et de nombreuses personnalités du Pays d'Héricourt ont célébré vendredi 20 juillet 2018 le trentième anniversaire de la présence de l'ESAT à Héricourt.

Cette manifestation s'est déroulée aux Guinnottes, sur le nouveau site de production de l'ADAPEI Pro 70. Thierry Crenner, Directeur de l'établissement, a laissé la responsabilité à Patrick Vadot, le plus ancien employé de l'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) d'Héricourt, d'ouvrir la cérémonie en témoignant : « L'ESAT a commencé en 1988 dans un appartement au quartier des Chenevières puis a déménagé plusieurs fois, au Pâquis, à la rue Marcel Paul et pour finir aux Guinnottes. »

L'ESAT d'Héricourt : trente années de présence.

Thierry Crenner a ensuite repris la parole et a rappelé les grands moments de ces trente années d'activité. Christian Cuny, président de l'ADAPEI 70 a quant à lui affiché sa détermination : « L'association a toujours parié sur l'avenir et pris les orientations nécessaires à la poursuite de sa mission. En 1988, l'ESAT d'Héricourt comptait 15 travailleurs, aujourd'hui ils sont 81. Nous continuerons sur cette voie ». Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a dit : « Je veux saluer les familles et notamment les ouvrières et les ouvriers qui font vivre ce bel établissement et qui contribuent à l'évolution de notre territoire. La dignité humaine passe par le travail. »



Le Groupe de percussionnistes de l'ESAT fête les 30 ans

L'ESAT d'Héricourt : la modernité au service de l'efficacité.

Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail ont pour mission de fournir un emploi protégé, adapté et rémunéré à des personnes déficientes intellectuelles et de les accompagner tout au long de leur vie professionnelle. Les ESAT proposent diverses activités de production développées à partir des travaux attribués par les donneurs d'ouvrage et ponctuées par des activités de formation professionnelles ou extra-professionnelles.

Pour rappel l'unité de production de l'ADAPEI pro 70 des Guinnottes regroupe trois services distincts :

- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) d'une capacité de 80 places pour travailleurs handicapés. Ces travailleurs sont répartis sur différents ateliers : soudure, conditionnement, assemblage/montage et espaces verts.
- L'Entreprise Adaptée (EA) et son atelier soudure, qui représente 42 emplois équivalents temps plein pour salariés reconnus handicapés.
- Un Service d'Activités en Temps Partagé (SATP) d'une capacité de 7 places qui propose des activités adaptées aux travailleurs d'ESAT à temps partiel.

L'ESAT d'Héricourt a fêté vendredi 20 juillet 2018 son trentième anniversaire. Intégré dans le nouveau bâtiment de l'ADAPEI PRO 70 des Guinnottes, l'ESAT compte 81 employés répartis en différents ateliers : soudure, conditionnement, assemblage/montage et espaces verts. L'ADAPEI PRO 70 d'Héricourt produit en moyenne 20 000 pièces par jour pour le groupe PSA.

ELIAD, mon choix de vie à domicile

Vivre à domicile dans les meilleures conditions, quels que soient son âge, ses incapacités, ses difficultés, doit rester pour chacun un choix de vie, un droit. C'est l'engagement d'ELIAD.



Alexandra Personeni, responsable ELIAD à Héricourt

ELIAD, Ensemble pour le Lien, l'Innovation et l'Accompagnement à Domicile, est une association récente née le 30 avril 2013 de la fusion de la FASSAD Haute-Saône et de l'ASSAD Besançon - Pontarlier, deux associations présentes depuis de nombreuses années dans le secteur de l'aide à domicile.

Permettre aux personnes fragilisées de rester chez elles le plus longtemps possible en leur apportant des solutions adaptées à leurs besoins est l'objectif d'ELIAD.

Le droit de vivre à domicile comme un choix de vie.

ELIAD œuvre dans le secteur social, médico-social et sanitaire en proposant des services personnalisés et modulables. Les offres de services sont multiples, ELIAD apporte une aide dans de nombreux domaines grâce à des personnels formés dans des métiers variés et complémentaires : aide à domicile, aide-soignant(e), infirmier(e), auxiliaire de vie sociale, agent polyvalent, diététicien(ne), ergothérapeute / psychomotricien(ne), assistant(e) de soins en gérontologie, ...

Engagée dans l'économie sociale et solidaire, ELIAD recrute en permanence et veille à renforcer les compétences de ses employés par une formation continue.

Alexandra Personéni nouvelle responsable ELIAD à Héricourt.

Infirmière, Alexandra Personéni a été nommée responsable du secteur d'Héricourt du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile et de l'accueil de jour à Roye.

Quinze salariés composent l'équipe chargée d'assurer les services d'ELIAD pour les communes d'Héricourt, Brévilliers, Chagey, Champey, Couthenans, Coisevaux, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Luze, Mandrevillars, Tavey, Trémoins, Verlans et Vyans-le-Val.

Ces personnes interviennent à domicile dans les domaines de leurs compétences, elles accompagnent à domicile ou à partir du domicile des familles, des personnes malades en situation de handicap ou de dépendance.

Les atouts de l'équipe animée par Alexandra Personéni sont la rapidité d'exécution, une capacité d'intervention adaptée aux besoins de par la grande diversité des services proposés. De plus, les adhérents à ELIAD bénéficient de nombreux avantages comme par exemple de tarifs préférentiels pour la téléassistance.

ELIAD est une association qui travaille au maintien à domicile des personnes en situation de fragilité en proposant des services adaptés à leurs besoins.

Vos contacts privilégiés sur le secteur d'Héricourt :

Alexandra Personéni - Responsable du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

70 rue du Général de Gaulle - 70400 Héricourt

Permanence : Lundi 8H / 12H et Mercredi 14H / 18H - Tel. 03 84 46 42 39 / 03 84 63 55 65

- Courriel : alexandra.personeni@eliad-fc.fr

Requalification de l'Esplanade du Champ de Foire, un exemple de reconquête



La requalification de l'Esplanade du Tissage du Champ de Foire menée par la Ville d'Héricourt en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, s'est inscrite dans la politique régionale en faveur des Pays au titre de la résorption de friches industrielles.

Les premiers bâtiments du site textile du Pâquis ont été construits en 1895. Au plus fort de son activité dans les années 1950 et 1960, le site employait plus de 1 500 personnes sur une surface de 25 000 m².

Une opération menée en trois étapes.

Dans un premier temps, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a veillé à obtenir la maîtrise foncière de toutes les emprises qui constituaient le Tissage du Pâquis. Cette première phase s'est terminée par la déconstruction de 12 000 m² sur les 20 000 m² qui abritaient jusqu'en 1990 l'activité de tissage gérée par le Groupe DMC.

La 2^{ème} phase de cette reconquête a pris un nouvel élan avec le positionnement du Groupe Hermès qui a fait le choix de ce site héricourtois pour y implanter l'une de ses manufactures. Devant une telle opportunité, créatrice de 300 emplois, la Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont tout mis en œuvre, avec le soutien de la Région Bourgogne

Franche-Comté, pour accompagner le Groupe Hermès qui a procédé à la requalification des parties de bâtiments conservés. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a porté les travaux relatifs à la desserte de cette manufacture et à la mise en valeur des abords immédiats.

La 3^{ème} phase de ce programme, qui a été portée par la Ville d'Héricourt, a parachevé la reconquête de ce quartier avec l'aménagement d'un véritable parking Véhicules Légers sur l'esplanade qui borde le tissage du Pâquis. Ce nouveau parking construit principalement à l'usage des salariés des entreprises HERMES et A2E répond aussi aux demandes exprimées par les riverains lors des réunions de concertation qui ont été organisées par la Ville. La réalisation de ce parking réalisé avec le concours de l'ETAT (FSIL) et le Fonds Européen de Développement Régional constitue l'aboutissement de cette ambitieuse opération de requalification.

250 places de parking à la place d'une friche dégradée.

Située en cœur de ville, à proximité de la gare et de la nouvelle salle omnisports, l'esplanade offre près de 250 places de parking. La requalification de ces espaces dégradés participe en outre à l'amélioration de l'image du quartier en termes de qualité et de cadre de vie de ses habitants.

Toutes les préconisations environnementales ont été respectées. Les eaux de pluie sont absorbées sur place grâce à des noues végétalisées et un éclairage public approprié qui permet la possibilité d'agir sur l'intensité ou la durée d'éclairage des périodes nocturnes.

PLAN DE FINANCEMENT DU PARKING DU CHAMP DE FOIRE

DEPENSES HORS TAXES	Taux
Europe FEDER	176 750 € 35 %
ETAT Fonds de Soutien à l'investissement Public Local	170 000 € 30 %
Autofinancement Ville d'Héricourt	176 750 € 35 %
TOTAL	505 000 € 100 %

SANTE SOCIAL

Les Seniors au Pays de Courbet

Le traditionnel voyage organisé par le CCAS à l'attention des Seniors s'est déroulé jeudi 20 septembre 2018 à Ornans, petite cité comtoise au cœur de la vallée de la Loue.

Au cours de ce voyage bien ensoleillé, les participants au nombre de 96 ont visité, le Musée Courbet (consacré à l'œuvre du peintre et sculpteur Gustave Courbet), et le hameau de Cléron. Après s'être restaurés, les seniors se sont rendus à la source de la Loue et ont profité de cette rivière réputée comme la plus propre et translucide de France. Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales, Sylvie Canti, Conseillère Déléguée aux personnes âgées, Severine Zeller, Directrice du CCAS et Isabelle Redoute, Agent au CCAS, ont accompagné les Seniors dans cette belle aventure.



Halle Cerdan, départ du voyage au Pays de Courbet.

Une rentrée scolaire bien préparée

Le Maire, Fernand Burkhalter accompagné des adjoints et des conseillers délégués auprès des écoles ont visité jeudi 06 septembre 2018, l'ensemble des établissements scolaires de la Cité.



Cette visite traditionnellement organisée à l'occasion de chaque rentrée scolaire a permis aux élus de la Commune de s'assurer que les besoins matériels des élèves et des enseignants étaient satisfaits. Durant les grandes vacances d'été, d'importants travaux ont été conduits dans les écoles. Les agents des services techniques de la Commune ont travaillé à la remise en état des salles de classe et de tous les locaux fréquentés par les élèves et leurs enseignants au cours de l'année scolaire.

Des écoles soutenues avec des moyens maintenus au plus haut niveau.

Dans chaque établissement, le Maire a écouté les comptes-rendus détaillés des directeurs et lors de chacune de ces entrevues, il a exposé et expliqué au cas par cas les travaux

et les investissements qui ont été ou qui seront réalisés pour maintenir les écoles d'Héricourt au plus haut niveau de salubrité.

1 574 626 € sont inscrits au budget de fonctionnement 2018 pour l'éducation des enfants.

Cette somme importante se répartit comme suit :

- 895 296€ pour les frais de personnel,
- 176 576 € pour les frais de transport scolaire,
- 68 543 € pour les animations culturelles,
- 35 000 € pour les fournitures scolaires.

Les travaux les plus importants qui ont été réalisés (ou en cours de réalisation) en 2018 sont les suivants (liste non exhaustive) :

Travaux réalisés par les agents communaux.

- Ecole de Bussurel : pose de panneaux sur les barrières de l'Ecole,

- Groupe scolaire Borey : réfection de la salle des enseignants et fabrication de meubles par le menuisier de la Commune,
- Groupe scolaire Grandjean : réfection de la salle des enseignants,
- Groupe scolaire Poirey : réfection complète du réseau informatique,
- Ecole Maternelle Louise Michel : réfection complète de la classe numéro 5 et de la salle informatique,
- Ecole Maternelle Gabrielle Paris : réfection de la salle BCD,
- En cours : Groupe scolaire Ploye : réfection complète du réseau informatique.

Travaux réalisés par des entreprises.

- Groupe scolaire Borey, classes 9, 10 et 11 et salle des enseignants, pose fenêtres en PVC et volets roulants électriques.
- Maternelles Louise Michel et Jules Ferry, pose de fenêtres PVC,
- Mise en accessibilité PMR des Groupes scolaires Borey, Grandjean, des maternelles J. Ferry, L. Michel, G. Paris pour un budget de 158 760 € (fin 2018 – début 2019)
- Groupe scolaire Borey, réfection de la toiture et de la zinguerie du bâtiment principal pour 29 891 €,
- Groupe scolaire Grandjean, remplacement de la couverture de l'auvent du bâtiment bleu pour 8 634 €
- Maternelle G. Paris remplacement de la couverture du préau pour 16 756 € - Groupe scolaire Poirey, remplacement du brûleur mazout et de la régulation pour 9 500 €.

Stabilité des effectifs dans les écoles primaires

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT 2017	EFFECTIFS SEPT 2018	DIFF.
ECOLES MATERNELLES PUBLIQUES	328	321	-7
Maternelle Ecole Privée St Joseph	66	64	-2
TOTAL GENERAL MATERNELLES	394	385	-9
ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	584	567	-17
Ecole Primaire Privée St Joseph	125	144	+19
TOTAL GENERAL ECOLES ELEMENTAIRES	709	711	+2
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 103	1096	- 7
Collège Pierre et Marie Curie	762	755	-7
Collège Privé St Joseph	296	307	+11
TOTAL COLLEGES	1058	1062	+4
Lycée Louis Aragon	620	656	+36

La rentrée pour les uns...

La rentrée des classes a vu l'arrivée de nouveaux enseignants venus enrichir les équipes pédagogiques des écoles de la Cité.

Virginie MBOMBOA,

enseignante au groupe scolaire Robert Ploye.

Originaire d'Héricourt, Virginie MBOMBOA est titulaire d'une licence d'Histoire obtenue à la Faculté des Lettres de Besançon. Diplômée en 2010 de l'Institut de Formation des Maîtres de Belfort elle débute sa carrière à Gray dans le département de la Haute-Saône. Elle poursuit son expérience successivement à Vesoul, Lure, et Chagey. Après une première expérience à Héricourt en 2014, à mi-temps au groupe scolaire Robert Ploye et à l'école maternelle Jules Ferry, elle réintègre à l'occasion de cette rentrée le groupe scolaire Robert Ploye et est en charge des CE2 et CM1.



Alexia SUARD,

enseignante au groupe scolaire Gustave Poirey.

Titulaire d'une licence de langue et civilisation étrangère, Alexia SUARD obtient son diplôme de professeure des écoles en 2004 à l'Institut de Formation des Maîtres de Vesoul. Elle débute sa carrière à Belfort puis devient pour une durée de sept années, Directrice de l'école élémentaire de Delle. Désireuse de se rapprocher de son domicile, elle obtient pour la rentrée de septembre 2018 sa mutation à Héricourt au groupe scolaire Gustave Poirey où elle est chargée d'une classe de CE1.

Jean-François WIDMER,

enseignant au groupe scolaire Gustave Poirey.

Originaire de Bussurel, titulaire d'une licence de Sciences-Physiques obtenue à la Faculté de Strasbourg. Diplômé en 1999 de l'Institut de Formation des Maîtres de Belfort, il débute sa carrière à Dôle. Il poursuit sa carrière à Belfort, à Champagny puis Héricourt. Il intègre à l'occasion de cette rentrée 2018 le groupe scolaire Gustave Poirey où il est chargé de faire la classe à 28 élèves de CM2.



... la retraite pour les autres !



Vendredi 29 juin 2018, une cérémonie a été organisée en Mairie, salle du Conseil Municipal, en l'honneur de deux enseignants émérites qui faisaient valoir leur droit à la retraite. **Anne GRANDGIRARD**, enseignante à la Maternelle Jules Ferry et **Alain LAURENT**, enseignant au groupe scolaire Grandjean.

Accompagnés de leurs collègues, les deux heureux retraités ont été reçus et félicités par le Maire, Fernand Burkhalter, qui était accompagné de ses adjoints et de ses conseillers.

Les heureux retraités ont reçu des mains du Maire et de ses collègues élus un cadeau.

Centre Socioculturel Simone Signoret

ACCUEIL DU CENTRE

ADRESSE

5, rue du 11 novembre - 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 25 49 - Fax. 03 84 46 13 91

HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire et vacances scolaires
Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

CLUBS ET ACTIVITES REGULIERES

Le Centre Social vous propose de mi septembre à fin juin les activités suivantes :
(Deux séances de découvertes gratuites à l'exception du club «Art Floral»).

EXPRIMER SA CRÉATIVITÉ				
PATCHWORK / DE FILS EN TISSUS	carte d'usager 7 €	ST-VALBERT	Jeudi	19h30 à 22h30
ART FLORAL - 1 ^{ère} séance le 23/10	carte usager + Tarif A	CENTRE	Mardi	20h00 à 22h00
POTERIE / SCULPTURE	carte usager + Tarif B	ST-VALBERT	Mardi	18h00 à 20h30
MARQUETERIE DE BOIS	carte usager + Tarif B	JEAN-JAURÈS	Mercredi	14h00 à 16h30 16h30 à 19h00 20h00 à 22h30
MARQUETERIE DE PAILLE	carte usager + Tarif B	JEAN-JAURÈS	Jeudi	13h30 à 17h30
LE RYTHME DANS LA PEAU				
HIP HOP / BREAK DANCE 7/9 ANS	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	17h30 à 18h30
HIP HOP / BREAK DANCE 10/12 ANS	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	18h30 à 19h30
HIP HOP / BREAK DANCE 13 ANS et +	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	19h30 à 21h00
ZUMBA KIDS 6/12 ANS	carte usager + Tarif B	CENTRE	Lundi	17h30 à 18h30
ZUMBA GOLD	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mardi	9h30 à 10h30
COMMUNIQUER				
ANGLAIS DEBUTANTS - 1	carte usager + Tarif B	CENTRE	Jeudi	18h00 à 19h30
ANGLAIS BASES - 2	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	18h00 à 19h30
ANGLAIS INTERMEDIAIRE - 3	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mercredi	18h00 à 19h30
ANGLAIS CONFIRMES - 4	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mercredi	16h30 à 18h00
ITALIEN DEBUTANTS	carte usager + Tarif B	ST-VALBERT	Jeudi	18h00 à 19h30
ESPAGNOL	carte usager + Tarif B	CENTRE	Lundi	18h00 à 19h30
AVEC UNE PLUME ET UN PINCEAU				
ARTS PLASTIQUES ADULTES	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mercredi	13h30 à 16h00
ARTS PLASTIQUES ADULTES	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	14h00 à 16h30 20h00 à 22h30
PEINTURE SUR BOIS	carte usager + Tarif B	ST-VALBERT	Lundi	18h00 à 20h00

14 JUILLET - FÊTE DE LA FRATERNITÉ

Quatre-vingts bénévoles se sont activés à l'organisation de la dix-septième fête de la Fraternité. Organisée par le Centre Socioculturel Simone Signoret, avec le soutien de la Commune d'Héricourt, cette édition 2018 a battu son plein. L'objectif de cette manifestation qui s'est déroulée sur le parvis de la Tour du Château et sur le parking du Musée Minal était de proposer un agréable moment festif aux habitants d'Héricourt dans un esprit républicain. Une fête où des animations étaient prévues pour tous, enfants, adolescents, parents. Une fête avec des espaces dédiés très bien aménagés, des jeux, une scène, et un espace restauration.

Les animations musicales ont été très appréciées, au programme : un festival de chansons françaises avec Roland Bée, le groupe de hard Rock OKKO, la chanteuse Sawadee et les clowns de Scen'Art... Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, a félicité tous les acteurs de cette manifestation et a souhaité aux habitants venus nombreux, une excellente journée.



ANIMATIONS JEUNESSE

LA SALLE ADOS ET LE PIJ

- Mardi, jeudi, vendredi 16h30 – 18h
- Mercredi 14h – 18h - Samedi 14h – 17h
- des professionnel(les) à votre écoute,
- pour vous divertir, mise à disposition de divers jeux de société et autres baby-foot, console, billard,
- des postes informatiques ainsi que de la documentation (études, voyages, santé, ...),
- c'est aussi l'occasion pour les jeunes de réaliser des projets : sportif, séjour, manifestation, soirée,

LES RENDEZ-VOUS ADOS

GIRLS MOVING	carte usager	CENTRE	Jeudi	18h00 à 19h30
PÂTI'CRÉATION	carte usager	CENTRE	Mercredi	18h00 à 19h30
STREET PLAY	carte usager	CENTRE	Vendredi	17h00 à 18h00

CALENDRIER DES TEMPS FORTS

DU 19 AU 23 NOVEMBRE 2018

Parents «Zéro» discri

Une semaine thématique abordant la laïcité sous différentes formes : expositions, temps d'échange, espace détente, forum, ...

28 NOVEMBRE 2018

Saint Nicolas

A l'occasion de la journée des enfants, des spectacles vous sont proposés.

MAI 2019

Portes ouvertes du centre

A cette occasion, nous ferons découvrir les activités de tous les services du centre et de ses partenaires.

Pendant les vacances scolaires

ACCUEIL DE LOISIRS ET SÉJOUR

Des activités de loisirs, culturelles et sportives sont proposées durant les vacances scolaires. Définies en fonction des saisons et des orientations pédagogiques, elles répondent aux demandes et sollicitations des jeunes. Au programme : Europa Park, BMX, Laguna, saut à l'élastique, rafting, ski, course d'orientation, bowling, ...

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Des animations de quartier sont proposées aux enfants et aux jeunes, sur le quartier des Chenevières, en lien avec différentes associations d'Héricourt pour favoriser la découverte des sports, activités ludiques et culturelles.

ACTION JEUNESSE CITOYENNE

Réservée aux héricourtois de 16 à 17 ans, ces chantiers permettent aux jeunes de participer à l'embellissement du cadre de vie Héricourtois et de bénéficier d'une bourse éducative de 150€ permettant de financer des achats ou des frais tels que le permis de conduire...

31 MAI 2019

Fête des voisins

Une animation vous sera proposée par le Conseil Citoyen et nos partenaires locaux sur le quartier des Chenevières.

22 JUIN 2019

Fest'images

Une journée festive pour les habitants du quartier des Chenevières. Le conseil citoyen et nos partenaires locaux organiseront cette journée.

14 JUILLET 2019

Fête de la fraternité

Une journée festive pour les habitants
Le Conseil Citoyen, Comités de quartier, l'Office Municipal des Sports et nos partenaires locaux organiseront cette journée.

Des manèges, des poneys, ... et beaucoup de joie :

FEST'IMAGES 2018

Programmée à l'origine à la fin des grandes vacances scolaires, la manifestation « Fest'Images » s'est déroulée cette année au début de l'été. Un changement loué par tous les habitants du quartier, car beaucoup parmi eux avaient manqué à leur grand regret les éditions précédentes car encore en congés.

Grâce à cette nouvelle programmation, « Fest'Images » édition 2018 qui s'est déroulée le samedi 23 juin, a connu un important succès et notamment auprès des enfants qui ont profité jusque très tard dans la journée des manèges et autres activités qui ont été spécialement préparées pour eux par les animateurs dévoués du Centre Signoret : toboggans géants, ateliers de peinture, promenades en poney, ...

Les associations du quartier des Chenevières, Amicale des Marocains, Association franco-turque, ... ont participé avec entrain à cette fête et ont contribué à son succès.



Une ville en fleurs

Le concours communal des Maisons Fleuries est organisé chaque année. Il vise à associer tous les habitants d'Héricourt à l'embellissement de leur ville. Toutes les décorations, créations et compositions florales contribuent à magnifier notre cadre de vie.



Les Lauréats du Concours Communal accueillis à la Roseraie

Durant tout le mois de juin, les membres du jury, sous la houlette de Danielle BOURGON, Adjointe à l'environnement, ont visité les habitations des personnes inscrites à ce concours afin d'en établir le classement.

L'année 2018 aura été fructueuse puisque le nombre de lauréats est passé de 19 en 2017 à 31 en 2018. Cette forte progression traduit l'intérêt que portent les Héricourtois à l'attractivité et à la beauté de leur ville.

Le samedi 09 juillet 2018, lors de la cérémonie organisée à la Roseraie en l'honneur des récipiendaires, le Maire Fernand BURKHALTER, accompagné de Danielle BOURGON, des Adjointes et Conseillers Municipaux, s'est félicité de cette belle participation : « Chaque année il y a de plus en plus de fleurissement et de beauté sur la ville.

Un engagement de tous les participants pour embellir la ville et revigorer son attractivité. Aujourd'hui, Héricourt est une ville bien équipée qui jouit d'excellentes infrastructures. L'ère des constructions est achevée, désormais tous les efforts seront portés sur le qualitatif. »

Aussi le Maire, n'a pas manqué de complimenter l'ensemble des lauréats pour leur engagement et leur contribution pour l'amélioration de l'environnement de la Ville d'Héricourt.

Danielle BOURGON a officié à la remise des prix et a invité les habitants d'Héricourt à s'investir dans le fleurissement de leurs maisons, appartements et commerces, car la ville est cent fois plus belle avec des fleurs.

Les Lauréats :

CATEGORIE UNE

« Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

1^{er} SAINT-DIZIER André

2^{ème} ARNOLD Nicole

2^{ème} ex aequo ERNEWEIN Thierry

3^{ème} DREYER Eugène

3^{ème} ex aequo BAILOT Renée.

ALVES RODRIGUES Maryse,
JOLY Jimmy, HUGUENIN André,
DUVAUX Fabienne, OBÉRON Sarah,
GRAS Sylvie, ANTOINE Jean-Marie,
DUBOIS Jean-Louis, DUBOIS Patrick.

CATEGORIE DEUX

« Fenêtres, murs, balcons, terrasses »

1^{ère} VINCENT Catherine

2^{ème} DORMOY Laurent

3^{ème} ROBERT Marguerite,
CSURDA Ginette, HELL Jean-Pierre,
TAFANELLI Françoise, LAB-RENAUD
Claude, SURLEAU Janine, SPIESS
Paulette, THIEBAUT Mady, TRIDARD
Jean-Pierre, DOPUDJA Radmila,
GIRARDOT Hélène, LACROIX Elisabeth.

CATEGORIE TROIS

« Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces »

1^{ère} La Filature

2^{ème} Restaurant Piccadilly, Mme
BOURCET Marie-Pierre

3^{ème} Boulangerie Maître

31 lauréats du concours communal des Maisons Fleuries ont été récompensés à la Roseraie samedi 09 juillet 2018. Un chèque a été remis aux trois premiers de chaque catégorie. 1^{er} 115 €, 2^{ème} 80 €, 3^{ème} 60€. Tous les récipiendaires ont aussi reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

« Brèves des Chenevières »

Michelle, Chantal, Sylvie, Véronique, Roselyne et Aurélie ont eu la belle idée de créer un journal « Brèves des Chenevières » pour raconter leur quartier. Avec ce journal, elles ambitionnent de renforcer les liens entre tous les habitants.

Cette belle initiative a tout de suite reçu le soutien de la Commune qui en a confié le portage au Centre Socioculturel Simone Signoret.

L'équipe du journal.

Six femmes composent l'équipe qui a créé le journal « Brèves des Chenevières ». Toutes résident au Quartier des Chenevières et y vivent depuis au moins 20 années. Elles ont adhéré à ce projet sans aucune hésitation. Très actives, elles participaient jusqu'alors aux nombreuses activités proposées par le Centre Socioculturel Simone Signoret : animations collectives en direction des familles, soirées festives des vendredis soirs à l'Espace Public Jean Ferrat. Volontaires et engagées dans la vie du Quartier, elles se sont proposées pour travailler à l'élaboration de ce journal. Michelle DUHAUT est arrivée aux Chenevières le 20 août 1988, triste de quitter son village elle a rencontré dans différentes associations des personnes

qui l'ont beaucoup soutenue. Chantal BEAUCHE a emménagé en 1971, le quartier qui était en construction lui a immédiatement plu, elle n'a jamais souhaité partir. Roselyne FOLIO est arrivée de Madagascar à Héricourt en 1965, elle habite aux Chenevières depuis 1997 où elle a intégré de nombreuses associations. Sylvie TAILLEVAND réside dans le quartier depuis 20 ans, elle s'y sent bien avec les magasins à proximité et les connaissances qu'elle s'est faites. Véronique VIDBERG est arrivée en 1973, elle s'est bien intégrée à la vie du Quartier et s'y est fait beaucoup d'amies.

Un journal d'information pour les habitants.

« Brèves des Chenevières » est un journal qui évoque dans ses colonnes la vie du quartier et de ses habitants. Ce projet a débuté au mois de septembre 2017. Les six participantes se réunissent à l'espace public Jean Ferrat, chaque

semaine, le vendredi matin, durant deux heures. Plusieurs personnes les accompagnent dans leurs différentes démarches et dans leur travail dont notamment Valérie LEJEUNE la référente famille, M. PEQUEGNOT pour l'expression écrite et Bernadette THEVENIN pour la méthodologie de la rédaction des brèves.

Un projet labellisé.

Ce projet a été labellisé dans le cadre des « 40 ans de la Politique de la Ville – Inventons les territoires de demain ».

Ce label reconnaît la valeur de cette création car elle vise à valoriser l'implication des habitants dans la vie quotidienne de leur quartier, elle reconnaît son apport dans sa contribution à rendre positive l'image du quartier et remercie les habitants pour leurs efforts à développer la citoyenneté.



Mardi 17 juillet 2018 le Maire d'Héricourt Fernand Burkhalter entouré de nombreux conseillers a reçu officiellement, salle du Conseil Municipal, les six rédactrices des « Brèves des Chenevières ». Il les a félicité chaleureusement : « Cette belle initiative démontre le bonheur et la fierté que toutes les six vous avez à vivre aux Chenevières. Avec ce journal vous avez trouvé le moyen d'exprimer votre attachement à votre lieu de vie. Ce quartier vous avez mille fois raison de l'aimer. Le quartier des Chenevières tient toute sa place dans la vie de notre Commune et je profite de ces quelques mots pour rappeler à ses habitants toute la considération que je leur porte. »

NAISSANCES

GUEGUEN Lily-Rose le 12/04/2018
 BOUDEBZA Safiya le 16/04/2018
 MAHI Daniyal le 28/04/2018
 RIGOULOT Inaya, Hera le 12/05/2018
 LUTHUN Nina le 12/05/2018
 MERLEVELDE Lenny, Jean-Paul Frédéric le 14/05/2018
 ZARAT Safya, Saliha le 16/05/2018
 EL AMRI Emma, Layla le 17/05/2018
 OZTURK Ervan le 19/05/2018
 BENINI Somaya / le 25/05/2018
 BENINI Anissa le 25/05/2018
 HERAULT TOURNIER Lola, Véronique Christelle le 26/05/2018
 LOERCHER Emy, Stéphanie Nadège le 01/06/2018
 MALKIC Imran le 08/06/2018
 DOUVILLE Gabriel, Thomas Ethan Thierry le 20/06/2018
 YALTIN Melek le 24/06/2018
 PARENT Harry, Sam Henry le 25/06/2018
 JULOU VINGATAREDY Calie, Louise Céleste le 30/06/2018
 GARNIER Mehli, Louisa le 13/07/2018
 MAJDA Youssef le 14/07/2018
 FRADIN Anaëlle, Claudine Odile le 15/07/2018
 MARCOT Sarah, Rosa le 17/07/2018
 MARCOT Chloé, Anna le 17/07/2018
 ADOBATI Nino, Noël le 17/07/2018
 GUENFOUD Naëlle, Ayleen le 21/07/2018
 CARDOSO Gabin, Christophe Lucien le 27/07/2018
 CADEAU Bastien, Jean le 29/07/2018
 THOMAS CONTINI Mathew le 30/07/2018
 CARPENTIER Enzo, Jonathan Jean-Paul le 10/08/2018
 DJERMANE Maëly, Aldjia le 12/08/2018
 DUPONT CADOL Mila, Christelle Nadine le 24/08/2018
 ALTAN FATMA, Sena le 24/08/2018
 MEGNIN Emy, Mélina le 03/09/2018
 WEBER Ivan, Benjamin le 04/09/2018
 CATTEZ Inaya, Mireille Olga le 04/09/2018
 SALLEB Catteleya, Hadda Roberta le 07/09/2018
 AHMADOUNE Jade le 07/09/2018
 OZTEMIR Ahmet le 10/09/2018
 MARCHANDOT Cléo, Martine Patricia le 13/09/2018
 LUGEZ Solaya le 18/09/2018
 FAIVRE Louane, JINETTE Jeanine le 19/09/2018
 DENIS Lorenzo, Kenny le 20/09/2018
 LAVACHERIE Evan, Christian Michel le 20/09/2018

MARIAGES

• JEANNIN Pascal, Jean Roger et THERET Sandrine, Madeleine Alexandrine le 14/04/2018
 • BOUCHÉ Alain et THRIVAUDEY Céline, Renée Madeleine le 05/05/2018
 • BOILLOT Dominique, André et RUBIERO Barbara, Patricia Anne-Laure le

18/05/2018
 • CESTER-EMBOULAS Mathieu et DELACOUR Laure, Denise Suzanne le 19/05/2018
 • PARIPOVIC Nicolas et MICHEL Déborah, Magali Solange le 19/05/2018
 • CHEVALLEY Arnaud, Jean-Claude Michel et DESMARET Jennifer Danielle Marguerite le 19/05/2018
 • RIAT Julien, Jérôme et RAUBER Murielle, Jeanne Gisèle le 02/06/2018
 • GUENOT Nicolas, Raphaël Claude et IBORRA Eva le 09/06/2018
 • BOITTELLE Thomas, Charles Henri et TOURDOT Nathalie, Marguerite le 23/06/2018
 • TATU Didier, Daniel Georges et SCHMITT Françoise le 23/06/2018
 • KURDYBAN Dorian, Christophe David et FAIVRE Ophélie, Roxane le 30/06/2018
 • DA COSTA David et MARTINEZ Charline, Chantal le 07/07/2018
 • CHEVIET Arnaud, Jean Joseph et TRACOGNA Elodie, Anne-Marie le 21/07/2018
 • PEREIRA Bruno, André et MANGE Fabienne, Danielle le 21/07/2018
 • BLONDEL Grégory, Roland Daniel et PIQUARD Céline, Hélène Raymonde Rolande le 21/07/2018
 • BADI Djamel, Eddine et LAARAJ Sarah le 28/07/2018
 • LEBEAU Rémi, Jean Pierre et CARDOT Florence, Evelyne Michèle le 28/07/2018
 • SCAPAGNINI Jérôme, Claude et ATTARD Virginie le 11/08/2018
 • MURONI Jimmy, Xavier et LEVIN Gaëlle, Carole le 11/08/2018
 • BOUCHE Vivian, Florian Alexandre et SOUVAY Océane, Laetitia Aurélie le 11/08/2018
 • KOVALENKO Dominique, Michel et BRUMANO PINTO Graziela, Renata le 18/08/2018
 • SAINT-DIZIER Lionel, Christophe et MERCIER Eva, Catherine le 18/08/2018
 • CLÉMENT Samuel, Adrien et CRINE Sandrine, Marie le 25/08/2018
 • TRUCHOT Aurélien, Jean-Pierre Michel et RAMAGET Elodie, Mélanie le 08/09/2018
 • DJEHICHE Mohamed, Fouad et LAMBERT Dorine, Josette Rolande Corinne le 15/09/2018
 • BESANÇON Geoffrey, Laurent et CORSI Liliane, Tatiana le 22/09/2018

DECES

MUCCINI Lucien, Georges le 19/04/2018
 ROYER Mireille, Fernande Germaine, née MARTY le 23/04/2018
 CARDOSO DE SOUSA Elisa, Celeste,

née PEREIRA DE OLIVEIRA le 24/04/2018
 ROBERT Lina, Jeanne, née DUGUET le 30/04/2018
 LABORIER Antoinette, Jacqueline, née VIÉNOT le 02/05/2018
 GAVOILLE Lucie, Cécile Yvonne, née TUAILLON le 16/05/2018
 STICH Serge / le 22/05/2018
 OFFROY Chantal, Alfréda, née GUIDÉ le 28/05/2018
 KWIATKOWSKI Marie, Zadziga le 28/05/2018
 BREDMESTRE Raoul, André le 29/05/2018
 JOLY Michel, Daniel, Claude le 05/06/2018
 COCHARD Daniel, Jean le 06/06/2018
 VOLLMER Emilia, née DERLÉ le 07/06/2018 44
 BACHETTA Janine, Michelle Lise, née HENRI le 13/06/2018
 CONNAN Pierre, François le 18/06/2018
 FABIAN Georges, Francis le 19/06/2018
 DUPONT Yvette, Lucie Georgette, née MICHEL le 26/06/2018
 VERNIER Michel, Jean le 29/06/2018
 MOREL Roger, Paul le 29/06/2018
 MAFFLI Jeanine, Roberte, née DEMANY le 05/07/2018
 CARQUIGNY Jacqueline, née REGAD-PELLAGRU le 09/07/2018
 RENARD Patrice, Jean-Paul le 09/07/2018
 VIÉNOT-ANDRE Serge, Marie Auguste le 10/07/2018
 PYOT Colette, Félicie Hélène, née MASSON le 11/07/2018
 SIAUVE Jacques le 11/07/2018
 VANDYCKE Jean-Claude, Henri le 12/07/2018
 DETTE Pierrette, Georgette, née BINDIT le 16/07/2018
 FRAISSE Philippe, René Etienne le 18/07/2018
 HEINRICH Michel, Justin Maurice le 23/07/2018
 VIOLET Patrick, Bernard le 26/07/2018
 BENMEHDI Saïd le 30/07/2018
 LAURENT Gilbert, Léon Paul le 30/07/2018
 GÉRARD Robert, Henri le 13/08/2018
 BRAISE James, Marcel Antoine le 14/08/2018
 ADDALA Chabane le 18/08/2018
 GUILLOT Ginette, Annie, née PERRET-GENTIL le 22/08/2018
 ROBERT Georgette, Lucienne, née MARTINVAL le 05/09/2018
 GILLIOTTE Anne-Marie, Yvette, Thérèse, épouse BANDELIER le 06/09/2018
 CHOMARD Marie-Louise, Angèle, Gabrielle, née JEANMOUGIN le 06/09/2018
 HENRY Daniel, Joseph François Noël le 09/09/2018
 DEMET Thierry, Marcel Georges le 13/09/2018
 COLLAS Josette, Renée Yvette, née MARIE le 25/09/2018
 BOCCON-PERROUD Andrée, Suzanne, née BOUILLON le 25/09/2018
 FEIBELMANN Hermann / AUSCHWITZ (POLOGNE) le 01/10/2018

NOCES DE DIAMANT

Accueillis à la Roseraie par le Maire, Fernand Burkhalter et ses Adjoints, Marie-Thérèse et Pierre KALAJDIAN ont célébré leurs noces de Diamant (soixante année de mariage) le dimanche 30 septembre 2018. En présence de leur fille, Laurence, entourés de leur famille et de leurs amis, Marie-Thérèse et Pierre ont profité avec bonheur de cet instant.

Les époux KALAJDIAN se sont mariés le 20 septembre 1958 à Senones dans le Département des Vosges (88). Pierre (85 ans) et Marie-Thérèse (81 ans) se sont connus à Héricourt où ils ont travaillé dans le textile durant toute leur carrière professionnelle.



ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

Les différents chantiers annoncés et commencés ce printemps se sont déroulés comme suivant nos attentes.

La première tranche de travaux concernant la requalification de l'entrée de ville côté Belfort est achevée et déjà la seconde tranche est amorcée. Au printemps prochain, ce programme d'ampleur sera terminé, le faubourg de Belfort enfin sécurisé pour les piétons et les cyclistes, présentera, grâce à des aménagements paysagers soigneusement agencés, une physionomie plus agréable pour les habitants comme il renforcera l'attrait de la Commune auprès des voyageurs.

Ce printemps et cet été, des segments importants de la voirie communale ont été entretenus ou refaits. La sécurité, la fluidité et le confort des déplacements intra-muros des habitants de la Commune constituent l'une des priorités de notre action dans notre gestion quotidienne.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Après un début d'année 2018 très arrosé, la France connaît depuis mi-juin un déficit pluviométrique marqué sur la plupart des régions, de plus durant l'été, les températures sont restées très chaudes, souvent de 2 à 4 degrés au-dessus des normales (la nuit).

Ainsi le manque de pluie associé aux températures élevées a contribué à un assèchement rapide de nos sols superficiels... Sols qui étaient pourtant saturés sur de nombreuses régions, et départements avant l'été. Les agriculteurs paient un lourd tribut de ce déficit de pluie. L'eau (or bleu) est un élément de la vie indispensable, et vital... L'évolution de cette situation reste dépendante des épisodes pluvieux de l'automne qui contribueront à l'humidification de nos sols... Et le remplissage de nos citernes...

A Héricourt le fleurissement : les bacs, (hors sol) les massifs, les ronds-points ont néanmoins traversé l'été, grâce aux citernes de réserve, de récupération, d'eau pluviale située au Fort du Mont Vaudois... une chance pour la ville et le Service Environnement, comme en 2015, et 2017... Tout s'est bien déroulé avec le concours et la volonté de tous les participants...

**Opposition de gauche
GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE
ET REPUBLICAINS**

En ce moment se joue à Héricourt et dans tout le pays d'Héricourt l'avenir du mode de gestion de l'eau et de l'assainissement. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée par la majorité précédente, celle du parti socialiste) impose pour 2020 ou au plus tard 2026 que la compétence de la gestion eau et assainissement soit transférée des communes aux intercommunalités.

Sur notre territoire, il existe une diversité de gestion, de ressources importantes avec des prix de l'eau allant de un à quatre. En générale, dans les petites communes, la gestion de l'eau et de l'assainissement se fait en gestion publique avec des coûts de revient très bas. En fait, l'objectif de cette loi est de permettre aux multinationales comme VEOLIA, SUEZ, SAUR de s'emparer d'un marché très lucratif.

**Opposition de droite
LES REPUBLICAINS
AU SECOURS TOUT VA BIEN !**

Les retraités subissent la hausse de la CSG, mais tout va bien, cela dépend pour qui. Les tarifs EDF, GAZ, Carburants, assurances automobile et habitation vont augmenter, mais malgré tout, tout va bien. Impôts à la source, et j'en passe, vont redonner le moral aux Gaulois réfractaires, mais surtout ne vous plaignez pas et si vous n'avez pas de travail, ce n'est pas un problème, traversez la route et vous aurez un job.

La campagne annuelle d'entretien du réseau d'assainissement de la Commune, qui assure le bon fonctionnement de la station d'épuration et permet conséquemment la sauvegarde de notre environnement, a rempli tous les objectifs qui nous ont été assignés par l'Agence de l'Eau.

La sécheresse qui frappe notre Commune et qui traumatise sévèrement sa faune et sa flore est une préoccupation de tous les instants. A l'échelon de notre responsabilité, nous avons entrepris dans les limites de nos moyens tout ce qui était possible pour économiser nos ressources en eau et assurer dans le même temps la pérennité du fleurissement de nos espaces publics. En puisant l'eau pour l'arrosage, dans les citernes de réserve des services techniques et du Fort du Mont-Vaudois, nous y sommes parvenus.

Le développement économique de notre territoire se poursuit à bon rythme. Cet été de nouvelles entreprises se sont installées. L'une d'entre elles, ACTENIUM, filiale du groupe Vinci spécialisée dans le domaine de la maintenance industrielle, a fait le choix

Je veux saluer au nom de la municipalité, en mon nom, le travail réalisé par tous les responsables du S. Environnement (les 3 secteurs) pour leur implication concernant, les décors <OCTOBRE ROSE > (ronds-points, place de l'Europe, salle Wissang)... Décors appréciés par tous les Héricourtois(es) mais bien au-delà... Une belle image de notre centre-ville et de nos entrées de ville...

Les fleurs aux couleurs de l'automne vont bientôt apparaître... Les chrysanthèmes !!!

Année 2018 : Tous les climatologues ont parlé de dérèglement climatique, de réchauffement climatique. Tsunami, tremblements de terre, typhon, tornade, inondations, etc. font des milliers de morts et des pays entiers à reconstruire...

Les écologistes de la 1ère heure ont eu raison avant les autres... Aussi nous refusons tout autre courant politique parler d'Ecologie alors que les écologistes ont été les éclaireurs les avant gardistes, pour la défense de la planète. Mais le monopole ne nous appartient pas, le rôle d'avant-garde c'est d'ouvrir la porte aux

Une commission intercommunale a été mise en place pour faire un diagnostic sur les ressources et les équipements et pour proposer plusieurs scénarii. Cette commission est accompagnée par des cabinets d'études dont chacun connaît leur penchant pour une gestion privée. Le maire d'Héricourt a, à plusieurs reprises, contre toutes les évidences, déclaré ses préférences pour déléguer au privé la gestion de l'eau et de l'assainissement.

De notre côté, notre groupe a toujours privilégié la gestion publique, plus transparente sur les coûts, donnant en moyenne un prix de l'eau 70 cts moins cher. La plus grande partie des pays européens ont choisi ce mode de gestion publique. La France avec ses délégations au privé est une exception. Mais aujourd'hui de nombreuses communes françaises reviennent au mode de gestion publique

Mais de qui se moque-t-on ? Héricourt est dirigé par un maire "Macroniste comptable". Nous sommes sauvés !!! Si vous êtes une association en provenance de Belfort, pas de souci vous venez vous installer dans notre ville tous frais payés par la collectivité. De nombreuses associations sportives à Héricourt peinent pour boucler leur budget annuel alors que des associations extérieures s'implantent sans déboursier un sou. L'Odysse du cirque et l'Association de Théâtre ZOCHA

Il est très difficile d'être dans notre situation d'opposants car le Maire ne supporte pas la contradiction, ne supporte pas que l'opposition puisse avoir des idées, des projets mais nous en avons pour les prochaines municipales de 2020 !!!

de s'installer aux Guinnottes. Cinquante-cinq emplois supplémentaires pour le Pays d'Héricourt, cinquante-cinq emplois qui confortent les orientations et les décisions prises pour l'économie et l'emploi du Pays d'Héricourt.

L'implantation de l'Odysse du Cirque dans le Pays d'Héricourt est une excellente nouvelle. Cette institution à la réputation nationale qui compte plus de deux cent cinquante adhérents nous fera bénéficier de sa notoriété. Aux côtés de l'Ecole de Musique et de la Médiathèque, cette belle institution renforcera la renommée culturelle de notre territoire au cœur de l'Aire Urbaine.

La création de la piste cyclable sur l'ancienne voie du Tram est une réussite qui apporte toutes satisfactions aux cyclistes et aux marcheurs. Cette voie douce, la première réalisée sur notre territoire, participe à sa cohérence générale et apporte une première alternative aux déplacements motorisés.

bonnes volontés, non pas de la fermer. La bifurcation de l'écologie n'est pas chose facile... Mais nous devons répéter sans cesse que l'écologie est devenue une nécessité que la conscience écologique progresse et doit continuer.

De la même manière l'écologie ne peut... Et ne doit pas servir de supplément d'âme à un capitalisme reverdi à la hâte. Le monde économique, les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans le domaine de l'emploi grâce à la transition écologiste, de nos sociétés. Certains courants politiques au moment des élections se servent de l'écologie comme une fontaine de jouvence, des mouvements profondément rétrogrades. Nous aurons encore des épreuves très dures à surmonter cette vision de l'écologie va renforcer les solidarités, nous permettant ensemble de sauver notre planète, les générations futures, et toutes les espèces qui la peuplent.

DANIELLE BOURGON
ELUE EELV

De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

A l'heure, où nos rivières s'assèchent, où nos ressources s'appauvrissent et où la qualité de l'eau est un enjeu de santé publique, nous pensons qu'il est important que les citoyens, les élus, la nation reprennent la main sur le mode de gestion de l'eau. Nous l'avons déclaré à de nombreuses reprises hier et aujourd'hui, nous en ferons une de nos priorités pour les élections municipales de 2020.

L'opposition de gauche :

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO,

Blaise Samuel BECKER, Sylvie DAVAL,

Philippe BELMONT, conseillers municipaux

Le comportement dictatorial et autoritaire de Monsieur le Maire n'échappera à personne.

Il ne faut pas confondre autorité et autoritarisme.

Elus LR
Anne-Marie Bouché, Rémy Banet
et Laurent Le Guen

Une exposition exceptionnelle

Jean Sainty, éminent ethno-archéologue héricourtois est un retraité très actif. Il a présenté au musée Minal, du 07 au 16 septembre 2018, une exposition exceptionnelle « De la lance en bois à la première arbalète » qui retrace l'épopée des armes de jet.



Armes de la Préhistoire et du Moyen-Âge.

Avec cette exposition, les visiteurs ont pu découvrir des armes et des outils de différentes époques. Quelques vestiges de tiges de bois travaillées au silex par l'Homo Erectus à la fin du Paléolithique inférieur (-600 000 à -300 000 ans) des armes de jet avec l'ajout d'une pointe en silex réalisées au Paléolithique moyen (-300 000 à -40 000 ans) par un chasseur efficace, l'Homme de Neandertal. Le propulseur qui permet d'envoyer sagaies et harpons avec force et précision, l'arme d'un chasseur inventif, l'Homme de Cro-Magnon du Paléolithique supérieur (-40 000 à -10 000 ans). L'arc, léger et précis employé par les hommes du Mésolithique (-10 000 à - 5 500 ans) mais aussi au Néolithique et à l'Age du Bronze (- 5 500 à - 750) et l'arbalète couramment utilisée à l'époque médiévale sur les champs de bataille.

Cette exposition a été l'occasion pour le public de découvrir un ouvrage passionnant « Couler le métal comme il y a 4 000 ans ». Une œuvre de Jean Sainty et Hélène Morin-Hamon éditée aux Editions Universitaires de Lorraine.

Spécialiste de la Préhistoire, Jean Sainty a travaillé durant 30 années à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la région Alsace où il était ingénieur d'études. Fondateur du Centre Expérimental de Préhistoire Alsacienne, Jean Sainty sait expliquer les différentes étapes de fabrication ainsi que les différents modes d'utilisation de nombreuses armes de la longue période préhistorique. Pour ce faire, Jean Sainty investit beaucoup de son temps dans des recherches afin de reconstituer des armes et des outils avec les techniques de l'époque et les tester en conditions réelles de fonctionnement sur un site aménagé à proximité du Mont-Vaudois.

Une exposition unique avec des armes authentiques.

L'exposition « De la lance en bois à la première arbalète » avec des pièces archéologiques uniques, des dessins, photographies et reconstitutions diverses a retracé pour le plus grand plaisir du public la longue histoire des principales armes de jet utilisées au cours de la période Préhistorique. Cette magnifique exposition a aussi été l'occasion de présenter des objets issus d'époques différentes et beaucoup plus récentes : lances, sagaies, arcs et carquois provenant de différentes régions d'Afrique.

L'exposition « De la Lance en bois à la première arbalète » s'est tenue au Musée Minal du 07 septembre au 16 septembre 2018. Soigneusement organisée par Jean Sainty et Denis Morin chercheur et Maître de conférences, cette exposition visait à générer chez le visiteur une réflexion quant au génie humain. Une exposition unique et prestigieuse avec des armes authentiques et un grand nombre de reconstitutions.

Voyage dans le temps réussi !

Les 08 et 09 septembre 2018, les habitants du Pays d'Héricourt ont voyagé dans le temps à l'époque médiévale. Deux jours durant, ils ont profité à la Tour du Château des nombreuses animations qui leur ont été proposées.

Née en 2005, l'Association Histoire et Patrimoine d'Héricourt (HPH) a pour objectifs la préservation et la valorisation du patrimoine historique de la Commune. Pour ce faire, l'association initie régulièrement des manifestations et des animations qui visent à sensibiliser et éduquer le public. La fête du Château est un exemple concret de cette démarche. Organisée pour la première fois en 2007, cette fête a depuis toujours remporté un grand succès d'estime auprès du public. Cette onzième fête du Château n'a pas dérogé aux précédentes éditions, le public était au rendez-vous.

Des animations...

Sur le parvis de l'imposante Tour du Château, les animations se sont déroulées en continu. « Les compagnons de la Vouivre » association basée à Vandoncourt dans le Doubs, ont donné différents spectacles en différents décors, « l'échoppe du bourreau » avec tous les instruments du tourmenteur, « la chariote de médecine » et ses curiosités médicales, « la cuisine de Dame Belette » épices et cuisine du moyen-âge...

La compagnie « Historica Tempus » venue de Ludres en Meurthe-et-Moselle s'est installée dans un campement reconstitué pour présenter des démonstrations de combat, des manœuvres à l'has, expliquer l'archerie, l'arbalèstrie et l'évolution de l'armure... Le public conquis n'a pas manqué de manifester sa joie et son enthousiasme.

« Les Coupeurs de bourse » quatre bandits de grands chemins, libé-



Scène de combat sur le parvis de la tour du Château

rés pour bonne conduite ou en fuite, personne ne sait, se sont reconvertis dans la musique. Avec leurs chansons festives, les quatre compères ont déambulé ces deux journées avec leurs instruments et ont tenté de détrousser les spectateurs... « L'Arc Héri Courtois » a initié jeunes et moins jeunes au tir à l'arc.

Des expositions.

Le forgeron Yoan Costa de l'Isle-sur-le-Doubs a enchanté le public avec ses démonstrations et ses explications quant à l'art de la forge et de la coutellerie... Jean Sainty, éminent ethno-archéologue héricourtois a présenté, au Musée Minal, une exposition exceptionnelle « De la lance en bois à la première arbalète » qui retrace avec des pièces archéologiques, des dessins, et reconstitutions diverses la longue épopée des

armes de jet.

Bien sûr, tout au long de ces deux journées festives les visiteurs ont eu la possibilité de se restaurer et déguster gaufres, tourtes héricourtoise. Une fête réussie grâce aux bénévoles d'HPH qui ont travaillé sans relâche pour le plaisir et le bonheur du public.



Les bénévoles d'HPH

HISTOIRE ET PATRIMOINE D'HERICOURT (HPH)

15 rue du Docteur Pavillard

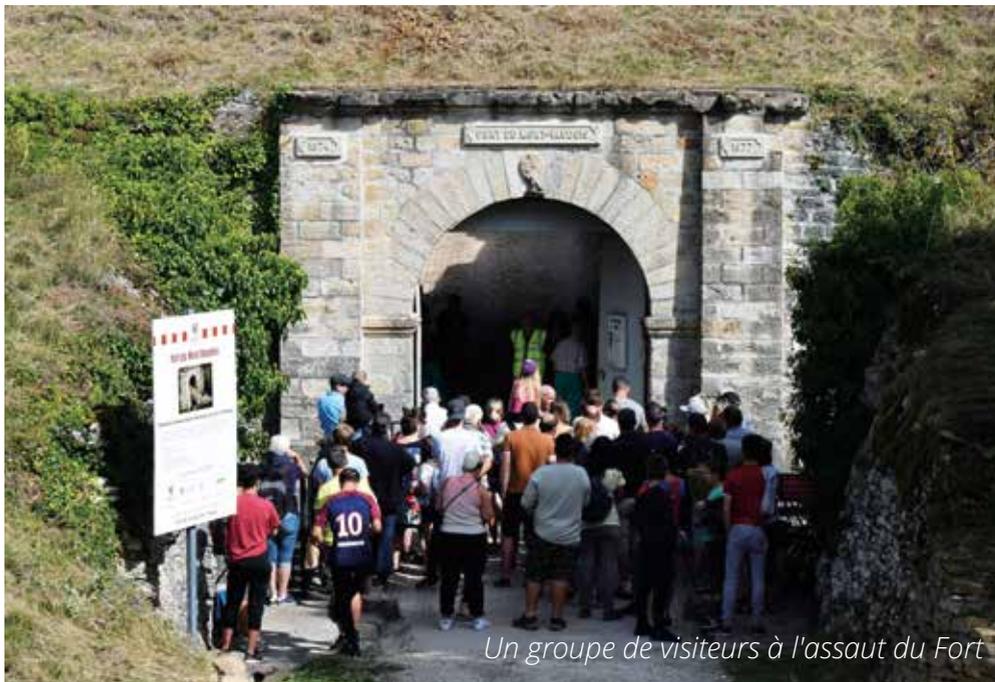
Tél. : 03 84 56 72 63

E-mail : gerard.roess@yahoo.fr

Site internet : histoireetpatrimoinehericourt.wordpress.com

L'art du partage

La trente-cinquième édition des Journées Européennes du Patrimoine, a eu lieu les 15 et 16 septembre 2018. Cet événement culturel célébré dans toute l'Europe était placé sous le thème de « L'art du partage ».



Un groupe de visiteurs à l'assaut du Fort

Les journées européennes du patrimoine permettent aux citoyens européens de mieux comprendre ce qui les rapproche et de célébrer les valeurs qu'ils partagent. En France, 17 000 monuments ont été ouverts aux visiteurs qui ont à cette occasion pu saisir ce que le patrimoine français présente de commun ou de spécifique. Ces journées culturelles, permettent au public de franchir les portes de lieux parfois pour la première fois ou de manière exceptionnelle, et de les voir sous un jour nouveau, grâce à des visites commentées ou des animations dédiées.

Découvrir le patrimoine héricourtois.

A Héricourt, les habitants ont pu visiter, découvrir ou redécouvrir avec plaisir les bâtiments et les monuments anciens qui font la richesse

patrimoniale de la Commune.

Des circuits de visites commentées.

A la Tour du Château, le club de marqueterie d'Héricourt a présenté en collaboration avec le club de marqueterie de Schlierbach en Alsace deux expositions intitulées « Montagnes » et « Ombres et Lumières ». Des démonstrations de marqueterie de bois et de paille ont été présentées au public tout au long de ces deux journées.

HPH organise des visites.

L'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt (HPH) a organisé des circuits de visites commentées par les guides de l'association. Les participants ont découvert le Château d'Héricourt, le donjon, le cellier, le logis seigneurial, le puits de 24 mètres, les murailles, ...

Les visiteurs ont aussi pu découvrir

les vestiges de la ville d'autrefois : Maison du Bailli, ville basse, ville haute, emplacement des portes de la ville et des halles... L'histoire de la ville et de son château a été expliquée autour de la maquette de la ville ancienne. Au Musée Minal le service Archives de la Ville a présenté le patrimoine communal sous la forme de jeux, devinettes, anagrammes, puzzles, jeux de piste pour enfants.

Au temple que l'on pouvait visiter, une exposition était consacrée à Martin Luther King.

Une ville fière de son patrimoine.

Au Fort du Mont-Vaudois, outre les traditionnelles visites guidées, de nombreuses animations et expositions diverses ont été proposées au public venu très nombreux : manœuvre du pont-levis, cuisson et vente de pain du Fort, animation musicale par l'ensemble « Fifres et Tambours », repas préparés dans la cuisine roulante type Marion modèle 1938...



Dans les entrailles du Fort

LES AMIS DU FORT DU MONT VAUDOIS

Siège Social

35 rue du docteur GAULLIER

Tél. : 06 82 65 85 13

E-mail : alain70roess@gmail.com

Site internet : <https://www.fort-montvaudois.com>

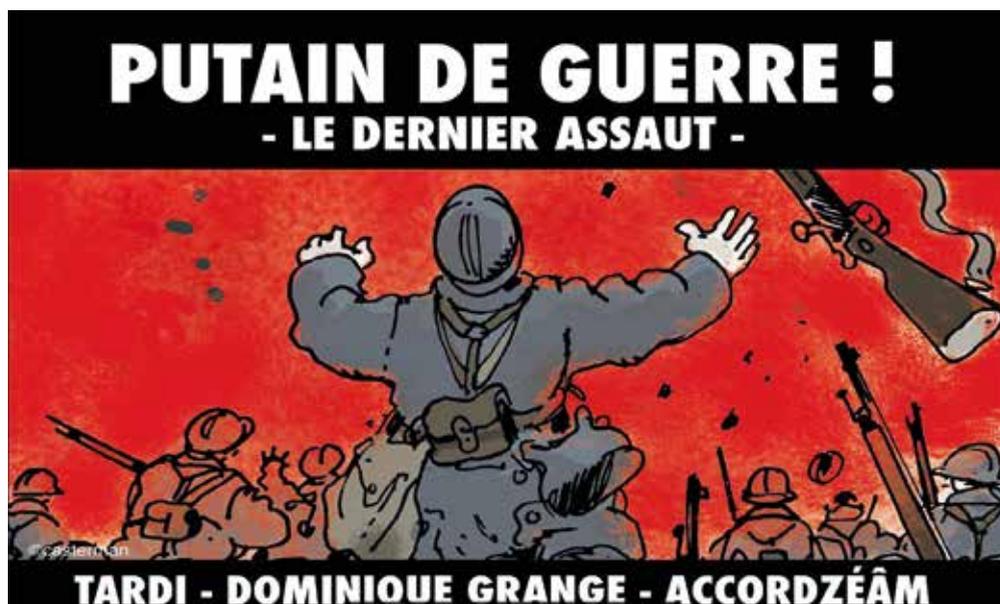
Putain de Guerre !

Un spectacle créé par le dessinateur Tardi et la chanteuse Dominique Grange avec la participation du groupe Accordzêâm à partir des images des albums de Bande Dessinée « Putain de Guerre » et « Le Dernier Assaut ».

Ce spectacle-concert est axé autour de la Première Guerre Mondiale, il entremêle habilement lecture de textes, chansons et projections de dessins dont certains ont été réalisés spécialement pour la circonstance. Il s'agit d'un véritable plaidoyer contre la guerre, contre toutes les guerres, les destructions et les massacres qu'elles génèrent.

Un plaidoyer contre la guerre, contre toutes les guerres.

Chaque texte écrit et lu par Tardi précède une des chansons qu'interprète Dominique Grange, magnifiquement accompagnée par les cinq musiciens du groupe Accordzêâm. Des chansons mythiques de la Grande Guerre 14-18 comme « la Chanson de Craonne » ou « Gorizia » (toutes deux écrites au front par des combattants anonymes) des textes signés d'auteurs célèbres comme Aragon, Brecht, Sébastien Faure mais également l'auteur compositeur écossais, Eric Bogle...



Des chansons mythiques et originales.

Des chansons originales écrites et mise en musique par Dominique Grange, chansons parfois étroitement reliées à un personnage, à des situations ou à des lieux mis en images par Tardi dans son livre : « Petits morts du mois d'août ».

Le réalisme des dessins des albums « Putain de Guerre ! » et «

Le dernier assaut », projetés sur grand écran en fond de scène tout au long du spectacle, donne à celui-ci une émotion et une intensité dramatique hors du commun. Au point qu'il n'est pas rare que des spectateurs, immergés une heure et demie durant dans l'enfer du quotidien des poilus, aient du mal à cacher leurs larmes lorsque les lumières de la salle se rallument.



« 1914-1918 »

LA GRANDE GUERRE

10 MILLIONS DE MORTS,
19 MILLIONS DE BLESSÉS
10 MILLIONS DE MUTILÉS,
5 MILLIONS DE VEUVES,
9 MILLIONS D'ORPHELINS
10 MILLIONS DE RÉFUGIÉS...

PUTAIN DE GUERRE !

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 - 16H00 - LA CAVALERIE - HERICOURT

Concert organisé par Musiques en Pays d'Héricourt en partenariat avec la Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

TARIFS : 10 euros, 5 euros, gratuit aux moins de 12 ans

RÉSERVATIONS : concert.mph70@orange.fr ou

École de Musique d'Héricourt : 03 84 56 73 02

Roller Club Héricourt

Les amoureux de la vitesse, de la glisse et des sensations fortes se retrouvent au Roller Club Héricourt. Le RCH propose aux patineurs du Pays d'Héricourt et de l'Aire Urbaine la pratique du roller dans un cadre de qualité.



Halle Cerdan : Groupe des adultes

Le RCH a été créé en 2004, à l'initiative d'Emilien Michel qui souhaitait partager sa passion et faire connaître ce sport. Le Roller est un sport tonique et ludique qui se pratique seul, entre amis ou en famille. Il se décline en plusieurs activités, la randonnée, le patinage artistique, le roller artistique, le roller freeride, le roller de vitesse...

Le Roller, dans ses différentes formes de pratiques permet de muscler le corps, d'avoir des sensations de glisse incomparables, de travailler son équilibre et son souffle. Pour pratiquer correctement le roller, il est indispensable de garder le rythme et de s'entraîner régulièrement.

L'activité du Roller Club Héricourt est principalement centrée sur l'initiation, la vitesse et la compétition.

RCH, un club labellisé deux étoiles.

Le club propose une initiation aux débutants et apporte une réponse technique à l'attente des compétiteurs dans une structure officielle affiliée à la Fédération Française de Roller Sport. Le RCH est labellisé Ecole de Roller deux étoiles depuis l'année 2016. Ce label, établi selon les critères de la fédération nationale, a été obtenu en récompense du travail accompli et de la qualité de l'encadrement. A ce jour et grâce aux efforts accomplis, le groupe vitesse du Roller Club d'Héricourt a acquis un niveau technique suffisamment élevé pour rivaliser avec les meilleurs clubs d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté.

Les cours sont dispensés par trois

entraîneurs fédéraux diplômés : Laurent Chevalliez, Stéphane Bouillot et Xavier Jeannot.

RCH, un club soutenu par la Ville et la CCPH.

Le RCH est soutenu de manière inconditionnelle par la Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui placent à sa disposition deux équipements exceptionnels pour patiner en toute sécurité : La Halle Marcel Cerdan (Ville) pour la pratique en intérieur et le plateau sportif du Collège Pierre et Marie Curie (CCPH) pour la pratique en extérieur. Ainsi chaque patineur peut trouver une réponse à ses attentes et évoluer selon son niveau et ses envies : initiation, apprentissage, vitesse et compétition.

Plusieurs fois dans la saison des évaluations techniques sont proposées pour permettre à chacun d'apprécier sa marge de progression. Chaque fin de saison, un test technique est organisé conformément aux exigences de la Fédération.

Aussi, depuis 2016 le RCH organise une compétition Indoor (en salle) à la Halle Marcel Cerdan. Cette compétition regroupe les meilleurs patineurs régionaux de Franche-Comté, de Bourgogne, d'Alsace et d'Auvergne Rhône-Alpes.

ROLLER CLUB HÉRICOURT

Siège social : 21 rue Denis Diderot 70400 Héricourt

Tél : 06 09 12 18 10 contact@rollerclubhericourt.fr

Entraînement(s) : lundi 18h00 Salle Cerdan (Initiation)

vendredi 20h00 Salle Cerdan (Adultes) - samedi 10h30 Salle Cerdan (Vitesse)

En extérieur : Plateau sportif (Collège Pierre Curie).

Avec la mise en service du futur gymnase du Champ de Foire, ces horaires et lieux d'entraînement changeront.

Randonnée Populaire du Pays d'Héricourt

Dimanche 30 septembre 2018, la Marche Buissonnière et la Section Randonnée des Sports Généraux d'Héricourt ont organisé la Randonnée Populaire du Pays d'Héricourt. Une belle occasion de profiter de la nature et de ses bienfaits.

Cette randonnée déclinée en trois parcours de 5, 11 et 17 kilomètres a été préparée conjointement entre deux associations du Pays d'Héricourt bien connues des habitants et spécialisées dans la pratique de la randonnée.

Deux Clubs organisateurs pour une passion commune.

La Marche Buissonnière d'Héricourt est un club de randonnée pédestre qui est affilié à la Fédération française de Randonnée Pédestre par l'entremise du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Haute-Saône (CDRP 70). L'association compte actuellement 122 membres et propose des randonnées accessibles à tous, trois niveaux sont proposés aux adhérents et se déclinent suivant le kilométrage et le dénivelé.

La section randonnée des Sports Généraux de la Ville d'Héricourt est un club de randonnée spécialisé dans le balisage. Une convention lie le Club de Randonnée des SGH et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour assurer l'entretien et la sauvegarde des sentiers du territoire intercommunal. Le club est à l'origine de la création du topo guide qui propose 15 circuits aux niveaux de difficultés variables pour des promenades familiales ou sportives. Ce topoguide est en vente au siège de la CCPH au prix de 2 €. Chaque mercredi, les adhérents balisent et entretiennent les 154 kilomètres de sentiers du Pays d'Héricourt.



Une Randonnée Populaire pour soutenir la recherche et Octobre Rose.

Soixante-cinq bénévoles des deux clubs de randonnée du Pays d'Héricourt ont contribué activement à l'organisation de cette manifestation. Trois circuits étaient proposés au départ de la Salle Wissang, un circuit de 5 kilomètres, accessible à tous et notamment aux familles, un circuit de 11 kilomètres et un circuit de 17 kilomètres. Ces deux derniers parcours, beaucoup plus sportifs, avec 317 mètres de dénivelé pour l'un et 453 mètres pour l'autre, s'adressaient à des marcheurs expérimentés. Composés sur des tracés répertoriés dans le

topo guide de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, ces trois circuits ont offert aux marcheurs de superbes panoramas sur la ville d'Héricourt. Le départ de cette marche populaire a coïncidé avec le lancement de l'opération « Octobre Rose » campagne officielle de la lutte contre le cancer du sein qui est promue à Héricourt par le Centre Communal d'Action Sociale. La Randonnée Populaire du Pays d'Héricourt, manifestation de premier plan, organisée brillamment a rassemblé plus de 700 participants, de quoi réjouir l'ensemble des bénévoles et des organisateurs.

CLUB DE RANDONNEE DES SGH

12 Impasse de la voute prolongée - 70400 HERICOURT

Président Monsieur Christian Dornier - Tél.: 03 84 46 30 38

E-mail : domido70@orange.fr

MARCHE BUISSONNIERE D'HERICOURT

Présidente Françoise ALBERT - 19 RUE DE LA COTELLOTTE - 70400 LUZE

Tél. 03 84 56 80 89 / 06 83 54 14 76 E-mail : francoisea@wanadoo.fr

Site internet : lamarchebuissonnierehericourt.jindo.com

Forum des Associations : un rendez-vous incontournable !

Organisé par l'Office Municipal des Sports, le Forum des Associations est une revue immanquable de la vie associative héricourtoise. Cinquante et une associations ont participé à ce rendez-vous très prisé.



Samedi 1^{er} septembre 2018, plus de 1 500 personnes se sont rendues à la Cavalerie pour découvrir et s'informer quant aux activités proposées par les associations sportives et culturelles d'Héricourt et de son Pays. Animée par Lionel Wittig, responsable du service des Sports de la ville d'Héricourt, la manifestation s'est déroulée dans un esprit convivial. Les associations présentes ont satisfait la curiosité du public en proposant tout au long de la journée des démonstrations de leurs activités respectives. Grâce à ces démonstrations, les amateurs de judo, karaté, basket, roller, tir à l'arc, gymnastique, danse, dentelle aux fuseaux et autres activités ont pu se faire l'idée la plus exacte de leur future activité.

Une forte affluence et de nombreuses inscriptions

Ces démonstrations intéressantes et soigneusement préparées ont grandement favorisé et encouragé les inscriptions des petits et des grands. Avec plus de deux cents adhérents, la Vaudoise section gymnastique affichait complet en début de matinée et comptait sur cette journée pour recruter de nouveaux moniteurs. Le stand des Jardins du Mont-Vaudois, très bien achalandé, proposait un concours, il s'agissait d'estimer le poids d'un panier de très beaux légumes, une manière intelligente et alléchante de séduire de nouveaux adhérents... Mathéo et Baptiste venus en voisins du village d'Allondans hésitaient entre le tir à l'arc, le karaté et le handball...

A l'extérieur, sur le parking du bâtiment de la Cavalerie, plusieurs associations avaient installé un stand pour accueillir le public. Positionné à l'entrée du bâtiment, le stand du club de vététistes héricourtois « Héricourt 2 Roues » était animé par son président Julien Lewandowski qui accueillait et renseignait avec bonhomie toutes les personnes en quête d'informations. Non loin de là, le club de roller et le club de basket proposaient aux enfants de s'essayer à leurs disciplines respectives.

Ils ont dit :

Chantal Grisier, adjointe au Sport de la Ville d'Héricourt s'est félicitée de l'engouement du public pour cette belle manifestation et a remercié chaleureusement toutes les associations qui ont participé à ce moment important de la vie de la collectivité.

Pascal Rousseau, Président de l'Office Municipal des Sports a souligné la très belle participation des associations et fait remarquer la très grande affluence du public pour cette édition 2018.

Le Maire, Fernand Burkhalter a salué tous les représentants des associations présentes. Il s'est enquis de leurs demandes et a donné réponse à tous. Le Maire s'est aussi réjoui de la réussite de cette journée et a fait remarquer l'ambiance amicale de ce bel événement.

**17^{ème} EDITION 10 KILOMETRES D'HERICOURT
DIMANCHE 09 DECEMBRE 2018**

Les inscriptions peuvent être faites :

Via le site sportif "LeSportif.com" jusqu'au 07 décembre minuit

Par courrier (jusqu'au 03 décembre) :

Thierry ERNEWEIN - 31 rue des Égalités - 70400 HERICOURT

Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et sghathle@wanadoo.fr

Clôture des inscriptions ½ heure avant chaque épreuve.

« Art et Danse »

Violette BATOZ, directrice de l'école de Bussurel, et ses trente sept élèves de CE2 et CM1 ont inauguré mardi 03 juillet 2018 la fresque « Art et Danse » qui décore l'enceinte extérieure de la cour de l'école.

La réalisation de ce beau projet artistique s'est déroulée durant l'année scolaire écoulée et s'est achevée peu avant les grandes vacances d'été. Les élèves ont travaillé en s'inspirant de l'œuvre de six grands peintres à partir d'albums de la collection « Pont des Arts ». Ainsi Picasso, Leonard de Vinci, Dubuffet, Klimt, Mondrian et Degas ont excité la créativité des enfants pour un résultat plus que convaincant. Durant neuf mercredis, les élèves ont travaillé en atelier sous la houlette de l'artiste Patricia DEMESY qui leur a prodigué les meilleurs conseils.

Lors de cette inauguration qui s'est déroulée en présence de Fernand BURKHALTER, Maire d'Héricourt et de Pierre-Yves SUTTER, Maire délégué de Bussurel, Violette BATOZ a remercié dans son allocution toutes les personnes qui ont rendu la réalisation de ce projet possible : l'association des amis de l'école de Bussurel pour le financement, les élus de la Commune d'Héricourt et de



Violette BATOZ et ses élèves

la Commune associée de Bussurel, les agents des services techniques de la ville d'Héricourt pour leur soutien logistique, Patricia DEMESY pour son aide précieuse, mais aussi Gaëlle, Elinda, Ludivine et Isabelle.

Violette BATOZ a profité de l'occasion pour féliciter publiquement ses élèves qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans ce projet auquel ils ont adhéré avec la plus grande motivation.

NECROLOGIE

Gilbert LAURENT (1932 – 2018)

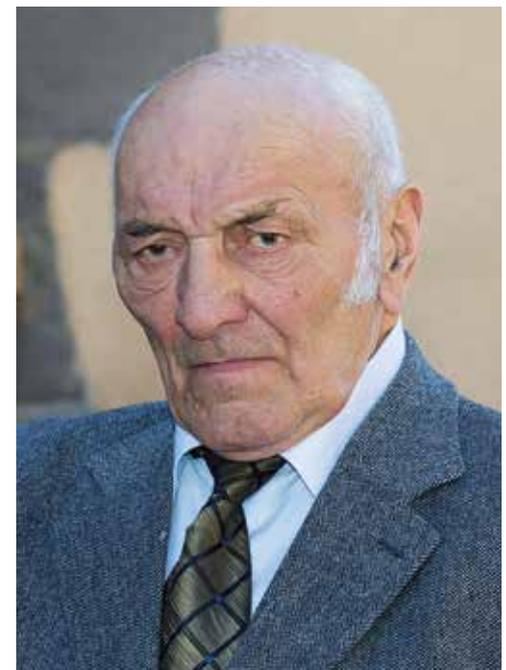
Figure connue, personne respectée et très appréciée des habitants d'Héricourt, Gilbert LAURENT est décédé le samedi 21 juillet 2018 à Héricourt. Né le 10 avril 1932, dans un hameau proche de Dampierre-sur-Linotte, issu d'une famille d'agriculteurs, il est le benjamin d'une fratrie de trois enfants. Le 19 novembre 1955, il épouse Monique Roudey et de cette union naissent quatre enfants : Alain, Marie-Christine, Jocelyne et Evelyne. Jeune marié, il est rappelé sous le drapeau durant l'année 1956 pour effectuer une période militaire de six mois en Algérie. Ancien combattant, il adhère à l'UNC (Union Nationale des Combattants).

En 1964, il quitte la ferme familiale, et s'installe avec sa famille à Bourrière où il occupe un emploi de représentant en matériel agricole.

Le 1er mai 1966, Gilbert LAURENT est recruté à la Commune d'Héricourt en qualité de chauffeur poids lourds manutentionnaire. Sérieux et efficace dans son travail il gravit les échelons. Il est nommé en 1976 chef d'équipe du service voirie au grade de contremaître ; en 1987, il est promu chef de travaux et termine sa carrière au grade d'Agent de Maîtrise Principale en 1992. Gilbert LAURENT aimait la vie, savait savourer les moments en famille et avec ses amis. Il se montrait toujours et en toutes circonstances à l'écoute des autres.

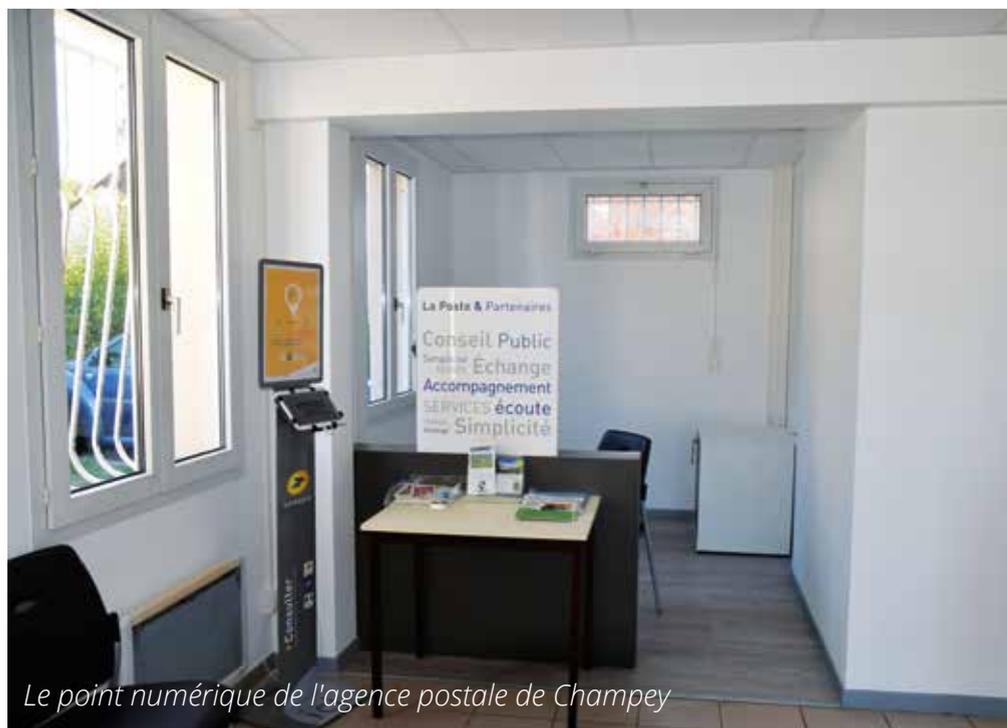
Au nom du Conseil Municipal, des héricourtoises et des héricourtois nous présentons toutes nos condoléances à son épouse Monique, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants et voulons apporter à sa chère famille, en votre

nom à tous, tout notre soutien en ces moments de grande tristesse.



Champey : un point numérique à l'agence postale

La Commission Départementale de Présence Poste Territoriale a décidé vendredi 06 juillet 2018 d'installer un point numérique dans l'Agence Postale Communale de Champey.



Le point numérique de l'agence postale de Champey

Depuis septembre 2013, la Poste expérimente l'accès au numérique dans les agences postales. Des tablettes et des terminaux tactiles sont placés à la disposition des clients gratuitement et en libre service. Ils permettent l'accès aux services en ligne de La Poste mais également à d'autres sites de services publics tels que la Caisse d'Allocations Familiales, le Trésor Public, Pôle Emploi....

Plus de 24 % des foyers français n'ont pas accès à Internet, dont 26,5 % en communes rurales, c'est

pourquoi La Poste a décidé de permettre aux populations non équipées d'avoir un accès aux services en ligne pour gérer leur quotidien.

Dans l'arrondissement de Lure, l'agence postale de Champey ainsi que celle de Plancher-Bas ont été retenues par la Commission Départementale de Présence Poste Territoriale pour l'installation d'un point numérique. **Le point numérique de l'Agence Postale de Champey comprend un ordinateur tactile avec grand écran et une imprimante scanner.**

26 000 € pour aménager et équiper l'agence postale de Champey.

La mise en place de ce point numérique a nécessité une rénovation en profondeur de l'agence postale communale de Champey. La Commission Départementale de Présence Poste Territoriale a alloué à la commune de Champey une enveloppe de 20 000 € pour la réalisation de ces travaux de réfection et une enveloppe de 6 000 € pour l'équipement en mobilier et matériel informatique. La Commune de Champey, maître d'œuvre en la circonstance, a été chargée de contacter et retenir les artisans pour la réalisation de ces travaux.

La rénovation des locaux s'est déroulée en plusieurs étapes. L'entreprise de menuiserie Salvador de Saulnot a travaillé au démontage de l'ancienne banque d'accueil et des placards. L'entreprise Albizzati de Danjoutin a procédé, pour l'agrandissement des espaces publics, à l'abattage d'un mur porteur et à la pose d'une poutre pour soutenir et renforcer la structure du bâtiment. Elec 70 de Villersexel a été chargée de l'installation des réseaux électriques et internet, tandis que l'entreprise Curti de Bavilliers a réalisé de nouvelles parois, repeint les murs intérieurs, posé un nouveau faux-plafond, et rénové le sol.

L'Agence Postale Communale de Champey a été rénovée afin d'accueillir un Point Numérique. Les travaux d'aménagement et l'achat de la totalité des équipements informatiques ont été entièrement financés par la Poste

pour un montant de 26 000 €.

AGENCE POSTALE COMMUNALE - ANNEXE DE MAIRIE :

Ouverture au public :

- Lundi de 14h00 à 17h15 - Mardi de 9h00 à 12h00 - Mercredi de 9h00 à 12h00

- Jeudi et vendredi de 14h00 à 17h15 - Samedi de 9h00 à 12h00 les semaines impaires

Chenebier : aménagement du Chemin des Etangs

Chenebier, commune forestière, tire une grande partie de ses revenus de l'exploitation de sa forêt. Implantée sur un territoire de 900 hectares, elle compte en effet 300 hectares de surface boisée, soit un tiers de sa surface totale.



Inauguration du nouveau Chemin des Etangs

Dans cet espace boisé, « Les Grands Bois » sont desservis par le « Chemin des étangs ». Ce chemin bordé d'étangs, régulièrement emprunté par les professionnels de la filière bois et par les promeneurs était fortement dégradé.

100 083 € investis pour la réfection du Chemin des Etangs.

Des travaux de réfection s'imposaient, mais très coûteux, ils furent longtemps repoussés. Après des démarches commencées en 2015 par une étude et par la prospection d'aides éventuelles, les travaux ont finalement été réalisés au printemps 2018.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Claude Maillard d'Echenans-sous-Mont-Vaudois. Outre la réfection du chemin qui longe les étangs sur environ 1 km, ils ont consisté en la création de 535 mètres de route

forestière, de 3 places de retournement et de 7 places de dépôt et de stockage.

Un lieu de promenade bercé par la légende de la sirène.

Cette belle réalisation a été inaugurée samedi 08 septembre 2018 par Marie-Odile Nowinski, Maire de Chenebier, en présence de nombreuses personnalités dont notamment le Sous-préfet de Lure Alain Ngouoto, le Député Christophe Lejeune, le Sénateur de la Haute-Saône Michel Raison, le Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône Yves Krattinger et le Président de la CCPH Fernand Burkhalter. Le ruban coupé et après avoir longé le chemin et découvert ses aménagements, les personnes présentes se sont retrouvées à la salle communale. Madame le Maire, dans son discours, a précisé l'usage

de ce chemin par les affouagistes et professionnels de la filière bois, ainsi que par les promeneurs. C'est en effet un sentier agréable à emprunter, bercé par la légende de la sirène. Après avoir félicité l'entreprise Maillard, elle a précisé que pour conserver ce chemin en l'état le plus longtemps possible, la municipalité a décidé d'en limiter l'accès aux véhicules motorisés.

Les différentes personnalités ont souligné la qualité de la réalisation et son côté agréable, parlant d'un « chemin idéal pour la promenade » ou d'un « havre de paix » dans une commune dynamique ; M. le Sous-préfet a, quant à lui, souligné un exemple d'intervention concrète de « l'Europe » (FEADER) dans une petite commune rurale.

La Commune de Chenebier a entrepris la réfection du Chemin des Etang, le montant de ces travaux s'est élevé à 100 083,21 € TTC.

L'opération aura coûté à la Commune de Chenebier 76 742 € avec une part d'aide financière globale d'environ 25 % qui se répartit comme suit :

- Aide parlementaire de Michel Raison sénateur de la Haute-Saône : 6 500 €
- Aide du Conseil Départemental de la Haute-Saône : 5 260 €
- Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : 8 956 €
- FCTVA, la commune récupère la TVA pour partie (16%) : 2 625 €

Coisevaux, requalification de la rue des Murgers

Les travaux de requalification de la rue des Murgers, ont commencé lundi 1^{er} octobre 2018.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au cabinet EVI de Ronchamp.



Coisevaux, la rue des Murgers en direction de Couthenans

Ces travaux sont divisés en deux tranches : une tranche ferme et une tranche conditionnelle afin de répartir la dépense sur deux exercices budgétaires. La première tranche est prévue d'être terminée pour le 11 novembre 2018, la seconde tranche sera probablement lancée au printemps prochain après le vote du budget communal de l'année 2019.

247 200 € pour la première tranche de travaux.

Le cabinet EVI de Ronchamp a procédé à l'analyse et à la vérification des trois offres qui ont été déposées à la Mairie de Coisevaux par les entreprises Climent TP, Colas et Roger Martin. Le Conseil Municipal de Coisevaux a décidé à l'unanimité

de retenir l'entreprise Climent TP qui a présenté la meilleure offre tant sur le plan technique que sur le plan économique. Le montant du marché de ces travaux est de 226 641,36 €.

Une chaussée embellie et sécurisée.

La première tranche des travaux de la requalification de la rue des Murgers, prévue pour une durée de cinq semaines, consiste en la création d'une nouvelle chaussée de 250 mètres de longueur pour une largeur de 4,50 mètres et d'un trottoir de 1,40 mètre de largeur côté gauche de la voie depuis la Mairie en direction de Couthenans. L'accotement côté droit de la chaussée sera quant à lui arboré.

Ces aménagements spécifiques seront réalisés par l'entreprise Techno-Vert, filiale de Climent TP et spécialiste de la maçonnerie paysagère. Ces travaux qui visent à l'embellissement du village visent aussi et surtout à la sécurisation de la circulation. Sur cette voie où le cheminement piétonnier sera prioritaire, la vitesse sera limitée à 30 km/heure, deux plateaux ralentisseurs et un rétrécissement de la chaussée empêcheront les automobilistes de prendre de la vitesse.

Dans le même temps, l'entreprise Bersier-Lopez d'Héricourt a été chargée de la rénovation du Monument aux Morts.

Le coût des travaux de cette première tranche ferme avec la maîtrise d'œuvre et les divers imprévus, est estimé à 247 200 € TTC.

La Commune de Coisevaux a obtenu comme subvention :

ETAT - Dotation Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30 %

Département de la Haute-Saône : 4 400 € (tranche ferme) pour bordures et trottoirs
Département de la Haute-Saône : 3 750 € amende de police (pour les aménagements de sécurité, plateau, écluse)

Souvenir Français : 200 € (pour Monument aux Morts)

Chagey : mise en sécurité des entrées du village

La Commune de Chagey mène actuellement des travaux d'aménagement de sa voirie dans le but de sécuriser la traversée du village.

Ces travaux concernent exclusivement les routes d'accès aux entrées du village. Ils sont conduits dans le respect le plus strict du code de la route et avec l'accord du Département de la Haute-Saône puisque deux routes départementales sont concernées, la RD 16 et la RD 218. Ces aménagements visent à réduire significativement la vitesse des automobilistes qui transitent par le village tout au long de la journée. Prévus de durer trois mois ils ont commencé le 24 septembre 2018. L'entreprise Roger Martin d'Andelnans a été retenue pour les réaliser. Le montant de ces travaux est estimé à 119 310 € HT soit 143 172,12 € TTC.

Le financement est le suivant : Dotation Equipement des Territoires Ruraux : 48 349,70 € - Réserve parlementaire 2017 : 5 000 € - Département de la Haute-Saône 2017 : 3 190 € - Commune de Chagey : 86 632,42 €.



Chagey, entrée de village côté Chenebier.

Vyans-le-Val, la rue des Cerisiers

La Commune de Vyans-le-Val a réalisé des travaux de sécurisation de l'entrée du village avec l'aménagement de la rue des Cerisiers.

Ces travaux prévus depuis longtemps résultent de demandes réitérées de la population qui ont commencé avec une pétition des riverains en 2007 contre la vitesse excessive des automobilistes. En 2009, une étude menée à la demande du Conseil Municipal, souligne les excès de vitesse et montre qu'ils sont beaucoup plus nombreux en sortie de village qu'en entrée. Suite à cette enquête des travaux sont programmés mais d'autres investissements déjà en cours grèvent le budget communal et retardent le projet. En 2016, les finances de la Commune permettent d'envisager ces travaux d'aménagement et une étude de réalisation est confiée au « Bureau du Paysage ». Un projet est présenté aux habitants à l'occasion d'une réunion publique. Ce projet qui allie esthétique et sécurité séduit la population qui approuve. L'aménagement de la chaussée est accompagné par la réfection des abords du cimetière et du remplacement de la conduite d'eau qui l'alimentait.

Ces travaux ont été inaugurés samedi 30 juin 2018 en présence d'Alain Ngouoto Sous-Préfet de l'arrondissement de Lure et de Fernand Burkhalter, Président de la Commu-



Vyans-le-Val inauguration de la rue des Cerisiers

nauté de Communes du Pays d'Héricourt. Le Sous-préfet a évoqué : « cet îlot rural dont la population n'a jamais été aussi nombreuse. Des réflexions d'attractivité de la commune ont été menées dès le début des années 2000 ». Fernand Burkhalter a félicité Jean-François Nardin, Maire de Vyans-le-Val et a tenu de dire : « Je salue la réussite de ces importants travaux de la rue des Cerisiers qui sécurisent l'entrée du village. C'est un bel aménagement dont les habitants du village peuvent être fiers ».

Les travaux de sécurisation de l'entrée du village avec l'aménagement de la rue des Cerisiers ont coûté 190 719,34 € TTC.

Les Travaux ont été financés comme suit :

Dotation Equipement des Territoires Ruraux (Etat) : 6 679,50 €

Réserve Parlementaire : 6 000 €

Département de La Haute-Saône : 3500 €

Emprunt : 105 000 €

Prêt relais FCTVA : 30 000 €

Fonds propres Communes : 35 632,44 €

Héricourt Animation
Tour du Château / Musée Minal
22^{ème} FÊTE DE SAINT-NICOLAS
 Animations commerciales
 Artisanat
 Restauration
 Concerts
 Expositions
 Avec la participation de
 l'Association des Commerçants d'Héricourt
 Programme complet : www.hericourt.com
**Du Mercredi 28 novembre au
 Dimanche 02 décembre 2018**
 Renseignements au 03 84 46 10 88

4^{ème} GRAND LOTO A.P.A.C.H
 Samedi 24 Novembre 2018 à 20H
 Halle de la Cavalerie Héricourt



LOTTO des commerçants + DE 5000€ DE LOTS

Ouverture des portes à 19h
PLUS DE 5000€ DE LOTS + 2 GROS LOTS
 (partie spéciale enfants + partie spéciale adultes)
 Restauration rapide

03 84 63 37 31 ou 06 69 47 41 03

Héricourt culture
Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt
CONCERT d'Hiver



DIRECTION
 Dominique DEFAUX
SAMEDI 15 Décembre 2018 - 20H30
LA CAVALERIE ■ Entrée Gratuite
 RENSEIGNEMENTS au 03 84 56 73 02

**Fit'Form vous invite au
 4^{ème} Salon Gastronomique**
Les Délices des Papilles
**Samedi 03 Novembre
 10h00 à 22h00**
**Dimanche 04 Novembre
 10h00 à 18h00**
Entrée Libre
**Héricourt
 La Cavalerie**

Héricourt culture
Musée Minal
COULEURS D'ICI
Salon des peintres locaux



Ouvert tous les jours
 de 14h à 18h
 Vernissage
 Vendredi 30 novembre 2018
 à 18h
Du 1^{er} au 9 décembre 2018
 ■ Musée Minal

Police Nationale Commissariat d'Héricourt



Numéro d'appel accès direct

au commissariat d'Héricourt : **03 84 36 64 22**

En cas d'urgence :

appeler Police Secours, composer le **17**